

Bourassa et le Front commun

Le temps des otages tire à sa fin

— voir page C 1

Le tiers-monde du Québec

Mort en sursis

Jeans, bottes de motoneige et fourrure synthétique font maintenant partie de l'habillement des jeunes Inuit, et témoignent du changement intervenu au cours des dernières années dans le mode de vie des Esquimaux. Huguette Laprise s'est rendue au Nouveau-Québec, où elle a interviewé David Oapik, un Inuk dans la quarantaine. Celui-ci est témoin de la transformation du mode de vie des Esquimaux. Il y a cinq ou six ans, il n'avait jamais vu de magasin. Par contre, un de ses enfants fait des études secondaires à Ottawa. Selon lui, il est faux de croire que l'entente au sujet de la Baie James permettra à l'Esquimaux de continuer à vivre de la manière traditionnelle, à chasser, à pêcher et à piéger les animaux. En effet, le territoire ne pourra plus nourrir tout le monde dans quelques années, car le taux de natalité est très élevé au Nouveau-Québec et la mortalité baisse rapidement avec l'amélioration des soins de santé.

On prévoit que cette région se développera beaucoup au cours des prochaines années. Toutefois, à en juger par ce qui s'est produit jusqu'à maintenant, les Esquimaux ne trouveront pas beaucoup d'emplois dans les entreprises des Blancs. A quelle activité économique s'adonnera l'Esquimaux dans ce désert de neige? A quoi occupera-t-il ses journées sans loisir dans cet isolement lorsque le territoire ne pourra plus faire vivre ses habitants?

— page A 8

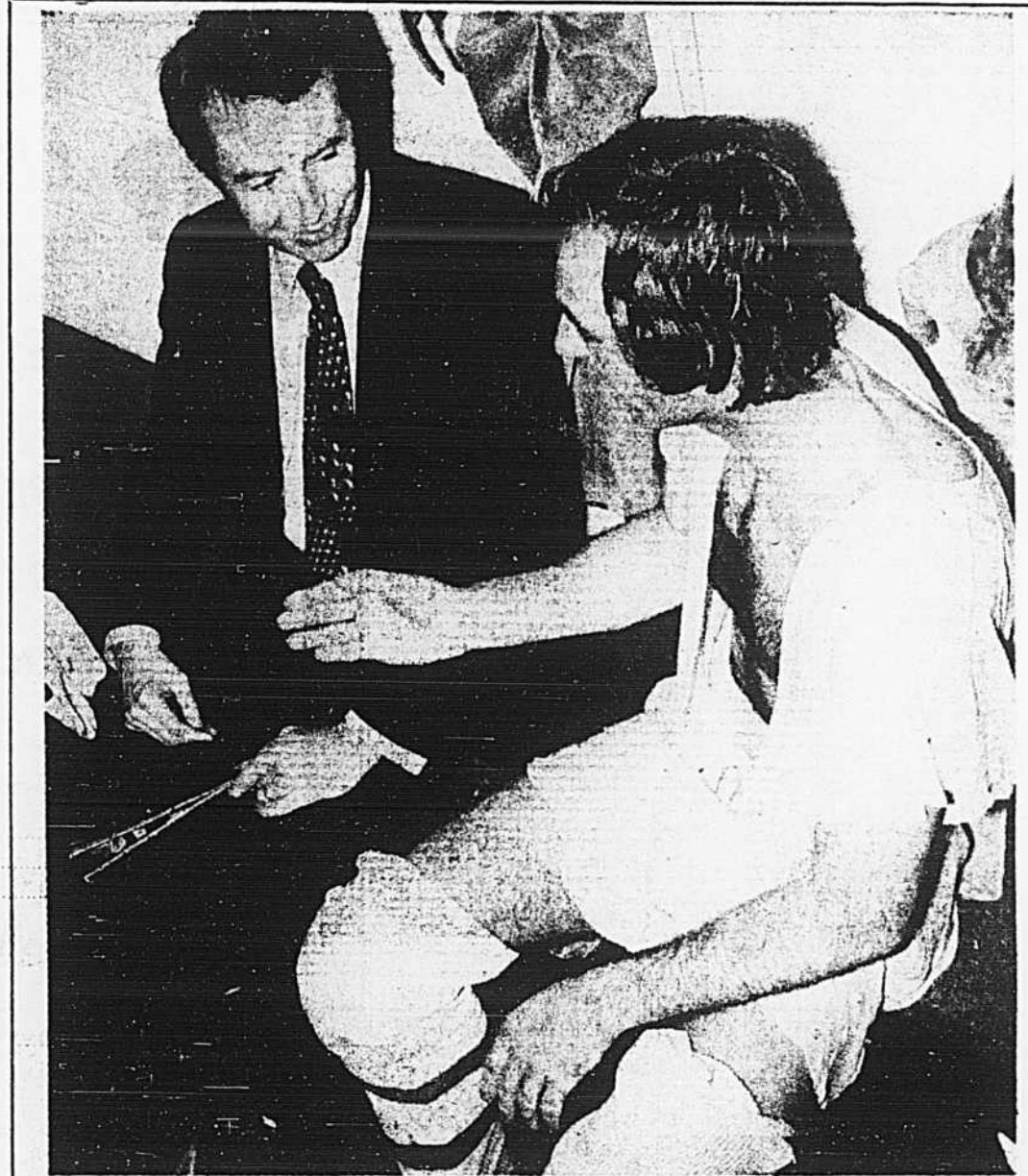
le monde

- L'éventualité d'un cessez-le-feu au Liban est devenue imminente
- La menace de grève en Galilée inquiète les Israéliens
- L'extrême droite espagnole veut maintenir la légalité franquiste
- Quatre-vingt-cinq blessés dans un attentat à Londres
- Le général Videla et le nouveau cabinet argentin prêtent serment.

— pages D 1 et D 2



Une participante au colloque du PQ.



Le nouveau chef conservateur Joe Clark a assisté samedi au Forum à l'exploit de Guy Lafleur, du Canadien, qui a marqué ses 50e et 51e buts de la saison.

Clark se dit satisfait de l'opération "replâtrage"

Elu chef du parti progressiste-conservateur il y a cinq semaines, Joe Clark effectuait samedi sa première visite au Québec comme leader de l'opposition aux Communautés. Son séjour dans la province est peut-être passé inaperçu auprès du grand public, car M. Clark n'était pas venu prendre un bain de foule dans la métropole, mais plutôt rencontrer les dirigeants du PC au Québec.

Même si toutes les blessures n'ont pas été pansées à la suite de la défaite du député de Saint-Hyacinthe, Claude Wagner, aux mains de M. Clark lors du congrès d'Ottawa, l'opération "replâtrage" est en bonne voie, selon les vieux routiers du parti.

Néanmoins, M. Wagner, ainsi que le député Roch Lasalle et Brian Mulroney, défait également au congrès du mois dernier, étaient absents lors d'une réception donnée samedi soir en l'honneur de M. Clark.

Celui-ci ne se dit nullement inquiet et affirme entretenir d'excellentes relations avec ces trois conservateurs.

Entre-temps, ce qui préoccupe le plus le nouveau chef actuellement, c'est l'organisation du parti.

Comme l'indique Marcel Pélipin, de notre bureau d'Ottawa, M. Clark n'est pas pressé de façonner le programme du PC à son image. Ce qu'il veut, c'est mettre sur pied une organisation assez efficace pour défaire le gouvernement Trudeau aux prochaines élections.

Au Québec, le PC pourrait même s'écarter de sa stratégie traditionnelle, qui consiste surtout à tenter de regagner le terrain perdu aux mains des Crédiatistes, pour faire porter ses efforts dans les régions où les électeurs pourraient devenir réceptifs au programme du parti.

— page A 6

Le PQ et la femme

Plus de 325 femmes de la région de Montréal ont répondu, hier, à l'invitation du Parti québécois Montréal-Centre et ont analysé durant toute la journée, la condition de la femme dans son milieu de travail ou familial. L'isolement, la dépendance économique, le besoin de garderies et l'avortement ont été parmi les sujets qui ont suscité le plus d'intérêt. Réparties en six ateliers, ces femmes, et aussi quelques hommes, ont fait part de leurs expériences personnelles dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la politique, de la justice, au niveau familial et sur le marché du travail. La journée s'est terminée par un panel auquel participaient Léa Cousineau, présidente du RCM, Micheline Sicotte, vice-présidente de la CEQ et Francine Dépatie, secrétaire du Conseil du statut de la femme.

— page C 4

SOMMAIRE

Arts et spectacles: A 14 et A 15
Bandes dessinées: C 8
Cinéma: A 15
Décès, naissances, etc.: D 10
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: C 8
Horoscope: C 3
Informations étrangères: D 1
Les maux de notre langue: A 7
Loisirs et récréation: C 9
Médecine d'aujourd'hui: C 3
MICK JAGGER: C 11
"Mot-mystère": C 8
Mots croisés: C 12
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 9 à C 15, D 3 à D 8
Radio et télévision: A 13
Sports: B 1 à B 10
Vivre aujourd'hui: C 2 à C 4

CROQUIS

Yvon Charbonneau

S'apprêtant à sortir, demain, un dossier sur la situation de l'éducation en Ontario en comparaison avec celle du Québec, en plein cœur des négociations, avec les mille et un problèmes des enseignants sur les bras, Yvon Charbonneau est heureux lorsqu'il y a beaucoup à faire. Il a une capacité de travail exceptionnelle. C'est à force de discipline et de rigueur qu'il réussit à faire des semaines de 80 heures et plus. Mais Yvon Charbonneau n'est pas seulement cet homme austère que nous montre la télévision. C'est aussi, et on l'apprend dans le Croquis de Christiane Berthiaume, un homme attachant, sympathique et même chaleureux.

— page C 1



Les inondations

Le niveau de la plupart des rivières est à la hausse et avec le temps doux prévu pour les prochains jours, il faut s'attendre à d'autres inondations. Dans la Beauce, par exemple, où une centaine de familles ont dû être évacuées à Saint-Georges, Saint-Joseph et Beauceville, à cause de la crue de la rivière Chaudière, M. Léon Gaudreault, de la Protection civile, a déclaré que "ce n'est pas encore la vraie débâcle". Selon lui, elle ne se produira pas avant quelques jours encore. Dans la vallée du Richelieu, d'un autre côté, on connaît enfin quelques moments de répit, le niveau de la rivière ayant baissé d'une vingtaine de pouces au cours des dernières heures, après avoir atteint un sommet de 20 pieds au-dessus de la normale dans la nuit de samedi à dimanche. Les autorités sont d'autant plus soulagées qu'il n'y a plus une embâcle entre le lac Champlain et Sorel. Par contre, les problèmes ont commencé à se manifester pendant le week-end à Nicolet, Lachenaie, Pierrefonds, Roxboro et dans quelques quartiers de Laval. Les principaux points chauds sont cependant les villes riveraines du lac des Deux-Montagnes et la rivière Saint-François, dans les Cantons de l'Est, où le niveau de l'eau grimpe à un rythme accéléré.

— page A 3



photo Robert Nason, LA PRESSE
A Laval-des-Rapides

Denyse à Paris

Denyse Filiatrault a plus d'une corde à son arc. La comédienne de "Moi et l'autre" a également été chanteuse, elle a fait du théâtre et a joué au cinéma. C'est d'ailleurs pour tourner un film qu'elle est actuellement à Paris, où l'a rencontrée Louis-Bernard Robitaille. Elle joue dans le dernier film de Claude Sautet, le réalisateur de "César et Rosalie" et de "Vincent, François, Paul et les autres". L'artiste québécoise incarne le personnage d'une femme de 35 ans environ, patronne d'un restaurant, où les personnages du film se rencontrent régulièrement. Est-ce le début d'une carrière en France? Non, dit Denyse Filiatrault, c'est maintenant trop tard. Il y a dix ans peut-être... Après le tournage, elle rentre directement à Montréal et compte s'occuper de la ferme qu'elle vient de s'acheter.

— page A 12



photo René Picard, LA PRESSE

DATE: 26 MARS 1976		NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE				TIRAGE 52	
PERFECTA 6/36		3	10	12	14	23	36
GROS LOT \$348,490		NOMBRE DE GAGNANTS		PRIX		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +	
APPROXIMATIF VENDREDI		6 SUR 6	0	\$274,037.20		19	
		5 SUR 6	185	\$434.60		VENTES TOTALES: \$930,655	
		4 SUR 6	3342	\$66.80			
		5 SUR 6+	8	\$6700.70			
						MINI LOTO	
						33 Série émise - 90,000 chacune	
						POSSIBILITE DE:	
						33 GAGNANTS DE \$5,000.	
						264 GAGNANTS DE \$500.	
						2,673 GAGNANTS DE \$100.	

Une croisade devant le CRTC À Montréal, sur 21 stations de radio, dix seulement sont de langue française

par André BELIVEAU

Montréal, deuxième ville française du monde, foyer culturel du Canada français: sur 21 stations radiophoniques, seulement 10 y sont de langue française. Et ces 10 stations n'arrivent plus à attirer qu'à peine la moitié de l'auditoire compris dans son aire de diffusion.

Les chiffres sont brutaux.

Et la situation se détériore constamment. Il y a 10 ans encore, la clientèle des stations francophones était proportionnelle à la population d'expression française. Cela est de moins en moins vrai au fur et à mesure que coule le temps.

A trois jours de l'ouverture des importantes audiences que le Conseil de la radio-télévision canadienne s'apprête à tenir sur les lieux du drame, il n'est pas sans intérêt de s'arrêter un peu pour faire le point.

Situations privilégiées des anglophones

Au début, cette radio-là parla anglais. C'est en anglais qu'elle fit connaître à travers le monde le nom de Marconi. CFCF en conserve un souvenir ému.

Les conditions historiques et économiques étant ce qu'elles ont été, on en est arrivé aujourd'hui à dénicher dans la région métropolitaine 10 stations de langue française. 8 de langue anglaise et 3 bilingues ou multilingues mais s'identifiant surtout au secteur anglophone — même si l'une d'elles, CHOM-FM, recrute 70 p. cent de son auditoire chez les francophones et si la plus petite, la très minuscule, CINQ (Radio Centreville, 7.2 watts) a une programmation à 65 p. cent française.



M. Pierre JUNEAU

Côté cotes d'écoute, les stations anglaises — comme les journaux — puent donc abondamment dans le réservoir francophone. L'inverse est beaucoup moins vrai. Phénomène culturel: notre americanité, comme le dollar et le rock'n roll, sont passés par chez Berlitz.

Côté revenus publicitaires, les stations anglaises sont en terrain privilégié et reçoivent plus que leur part, thank you.

La culture et le dollar

Certains s'en inquiètent. Les propriétaires et dirigeants des grosses stations francophones, par exemple. Oubliant pour un jour leur féroce rivalité et tout ce qui les sépare, ceux-ci se sont trouvés une vocation commune: protéger la culture française, comme l'affirme sans rire le grand patron de CJMS-Radiomutuel Edward Prévoist, qui a pris la tête de la sainte croisade.

Quelques-unes d'entre elles sont parties de loin. Ce n'est qu'après avoir été sévèrement mise en garde par le CRTC que CKVL redonnait l'an dernier un caractère français à sa station FM. Peu auparavant, Radiomutuel lâchait ses dernières salves dans son combat d'arrière-garde pour tenter de justifier les 50 p. cent de pièces musicales anglaises que diffusaient certaines de ses stations. Plus subtile, Télémedia défendait essentiellement la même cause.

Mais tout le monde a le droit de se recycler. Les croisés de CKVL, CJMS, CKAC, CKLM et CFCF, dont la plupart ne se sont guère montrés préoccupés jusqu'ici d'élever le niveau culturel de leur auditoire mais qui sentent leur clientèle glisser progressivement vers les stations anglaises, viendront dire au CRTC qu'il faut bouter les Anglais hors de leur chasse-gardée pour sauver la culture de la majorité. Et peut-être aussi pour sauvegarder leurs intérêts commerciaux, même si cela est secondaire.

Ils s'en prendront particulièrement à CHOM-FM, à CKGM et à CJFM-MF, trois stations officiellement anglaises mais qui récoltent de plus en plus du côté des francophones.

Le problème est cependant beaucoup plus vaste que cela et le CRTC le sait bien. Il s'y heurte d'ailleurs constamment lors des audiences de la semaine prochaine, qu'il s'agisse d'accorder des permis pour de nouvelles stations francophones ou d'étudier l'intéressant projet de réseau anglophone "All News" de David Ruskin, de choisir entre l'octroi d'une meilleure fréquence à CBM-FM, station anglaise

de Radio-Canada ou l'octroi de cette fréquence à l'une des futures stations FM françaises, de refouler CHOM et CKGM dans leurs terres, de renouveler le permis des autres stations existantes, de se demander si CKVL doit avoir le droit de continuer à polluer les ondes comme elle le fait si pitoyablement depuis deux semaines en particulier ou même si CFCF ne doit pas maintenant payer le prix de sa virulente campagne contre la Loi 22.

Quel est l'âge du capitaine?

Il y a déjà plusieurs années que le CRTC s'inquiète du déséquilibre des services radiophoniques français et anglais à Montréal. En septembre 1972, déjà, dans une caverne qu'il prononçait devant l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, son président d'alors M. Pierre Jumeau, disait:

"J'ai déjà fait allusion aux différents secteurs dont on devrait se préoccuper. Pour parler plus concrètement, je pense qu'on devrait voir à l'équilibre des services en langue française et en langue anglaise dans une ville comme Montréal. (...) Pour ce qui est de Montréal, l'équilibre est rompu, à cause d'un certain nombre de facteurs historiques. Il y a dans ce fait, me semble-t-il, matière à interrogation pour les radiodiffuseurs. Il faudrait rétablir l'équilibre, à tout le moins faire évoluer la situation dans le sens d'une plus grande équité."

Près de trois ans plus tard, le 29 avril 1975, rien de très concret n'ayant été fait pour "faire évoluer la situation dans le sens d'une plus grande équité", M. Jumeau abordait de nouveau le sujet à l'occasion de la rencontre annuelle de l'Association canadienne des radiodiffuseurs à Québec.

"Il y a, semble-t-il, répétait le président du Conseil, un problème dû à des circonstances historiques à Montréal. Chacun peut évaluer ce problème à sa guise. Il y a 10 stations de langue anglaise et 10 autres de langue française. Éventuellement, ce problème se règlera peut-être. Qui sait? (...) La situation de Montréal sera, probablement en partie, corrigée par les nouvelles licences MF que le

CRTC doit considérer dans un avenir prochain, probablement à l'automne."

semaine prochaine, pourrait-elle contribuer à rétablir cet équilibre rompu? Quel est l'âge du capitaine? Vous le saurez peut-être en achetant LA PRESSE demain.



C'EST FRANÇAIS!

POUR QUE LE MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS PUISSE CONTINUER LA LUTTE CONTRE L'ASSIMILATION ANGLOPHONE, IL NE SUFFIT QUE D'UN GESTE DE VOTRE PART. DEVENIR "MEMBRE DE SOUTIEN" DU M.Q.F. L'AVENIR EST INCERTAIN. LE TEMPS PRESSE. ENVOYEZ VOTRE DEUX DOLLARS (\$2.00) AUJOURD'HUI MÊME.

Pour sauver la nation il faut sauvegarder la langue

☐ Je désire faire partie d'un comité de surveillance dans ma région.

Nom

Adresse Tel.

Ville Comté

CARTE DE MEMBRE MONTANT TOTAL:

Adresser à: MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS

1182 boul. St-Laurent, Montréal, Qué.

Tel.: 866-1761

LA MÉTÉO

Bonne nouvelle pour les victimes des inondations: On prévoit du temps sec et doux pour les deux ou trois prochains jours. En effet, une zone de haute pression semble vouloir se stabiliser sur l'ouest du Québec dominant du temps généralement ensoleillé aux températures un peu au-dessus de la normale saisonnière et la plus grande partie de la province.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 0 Maximum: 10	Ensoleillé et doux
Ensoleillé	

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-10	6	Ensoleillé	Ensoleillé et doux
Outaouais	0	10	Ensoleillé	Géné. ensoleillé et doux
Laurentides	-4	8	Géné. ensoleillé	Ensoleillé
Cantons de l'Est	-4	10	Ensoleillé	Ensoleillé
Mauricie	-6	8	Géné. ensoleillé	Ensoleillé
Québec	-6	8	Géné. ensoleillé	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	-12	6	Ensoleillé	Ensoleillé
Rimouski	-8	5	Ensoleillé et venteux	Ensoleillé
Gaspésie	-5	5	Déjà, et venteux	Ensoleillé
Bas-Comeau	-4	5	Ensoleillé et venteux	Ensoleillé
Sept-Îles	-5	5	Ensoleillé et venteux	Ensoleillé

au Canada

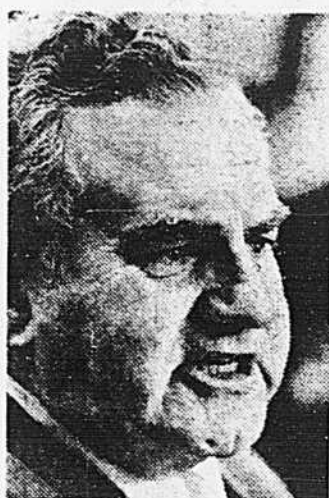
Colombie-Britannique	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Terre-Neuve
Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui	Aujourd'hui
Nuageux	Ensoleillé	Ensoleillé	Nuageux	Ensoleillé	Ensoleillé	Ensoleillé	Déplacé	Aéroté
Capitales	Capitales	Capitales	Capitales	Capitales	Capitales	Capitales	Capitales	Capitales
Vancouver	Edmonton	Regina	Winnipeg	Toronto	Fredericton	Halifax	Charlottetown	St-John's
0	4	0	0	12	9	10	7	4

si vous partez...

aux Etats-Unis					
	Min	Max		Min	Max
New York	9	14	Chicago	11	24
Washington	4	14	San Francisco	4	14
Boston	10	12	Miami	19	24

vers les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	16	Stockholm	0	
Athènes	16	16	Sydney	20	
Berlin	10	16	Tokyo	10	
Bruxelles	10	16	Tunis	16	
Casablanca	20	20	Vienne	11	
Genève	12	16	Vancouver	6	
Hong Kong	14	20			



M. Maurice BELLEMARE

Bellemare: Choquette n'ira pas plus loin

Le chef de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare, croit que c'est le chant du cygne pour le chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette.

Parlant sur les ondes de CKAC, hier, M. Bellemare a ajouté: "Je ne vois pas de possibilité pour lui d'aller beaucoup plus loin. Il est peut-être bien inspiré mais il est mal conseillé."

Se faisant analyste, le chef de l'UN explique ainsi l'échec de M. Choquette: "Il avait mal préparé sa sortie et c'est à lui à être funeste."

M. Bellemare, lui, ne veut pas rater sa sortie. "J'ai hâte de remettre mes responsabilités à un nouveau chef. Je ne voudrais pas non plus qu'on se serve de moi pour que l'Union cautionne le manque de publicité que reçoit M. Choquette."

Qu'est-ce qui n'a pas marché entre lui et M. Choquette? M. Bellemare répond que le député d'Outremont voulait que l'UN se fasse hara-kiri, change de nom, change ses cartes de membres, forme un nouveau parti, le Parti national, sépare les exécutifs à 50-50 et que le chef de l'UN n'ait pas de vote prépondérant.

"Mais avez-vous vu autant d'aberration? C'est fantastique. Ils viennent d'arriver, ils ne sont presque pas un parti organisé et ils nous demandent la parité. C'est pas raisonnable", dit commentateur M. Bellemare.

AYEZ UN "CORPS SAIN" GRÂCE AUX CLUBS DE SANTÉ

Vic Tanny sait comment mettre votre corps en valeur. Sous la surveillance professionnelle des experts de mise en forme, vous pourrez amincir, allonger et raffermir votre corps tout en éliminant les poches et les lèvres en trop. Tout en utilisant notre nouveau programme de mise en forme ainsi que l'équipement moderne de notre "atelier de beauté" (les gymnases recouverts de moquettes de Vic Tanny), nous vous aiderons à améliorer votre apparence, votre silhouette et la santé de votre corps. Vous vous sentirez rajeuni, vous paraîtrez

jeune... vous aurez, comme disaient les Anciens, un "corps sain". De plus, vous pourrez vous détendre et vous ravivifier grâce aux fameux bains chauds de Vic Tanny. Commencez votre bronzage d'été dans nos salles solaires à l'ultra-violet, puis faites un saut à notre bain-tourbillon chaud ou au sauna, ou allez vous rafraîchir dans notre piscine chauffée tropicale. Bref, pour vous sentir mieux et paraître à votre avantage, optez pour un "corps sain", grâce à Vic Tanny... le mieux-être de demain commence dès aujourd'hui!

OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES BEAUTÉ SANTÉ AU CANADA:

- Piscine tropicale
- Bains-tourbillon chauds
- Luxueuses salles de mise en forme avec moquettes
- Pistes de course
- Aménagement esthétique
- Bains sauna Scandinaves
- Bains de vapeur turcs*
- Courts de squash*
- Salles solaires à l'ultra-violet "California"
- Massages professionnels*
- Examens physiques*
- Salles d'inhalation nébulysées*

(*Non offert dans certains clubs)



LA FORME DE DEMAIN SE PRÉPARE DES AUJOURD'HUI CHEZ

VIC TANNY'S

Studios de santé et de conditionnement

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

Place Bonaventure	866-3882	Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7419
Longueuil, Place Desormeaux	851-7770	Ville LaSalle, Place Newman	386-8080
Centre commercial Rockland	341-3818	Chamadey, 1278, boul. LaSalle	687-1818
Montréal-Nord, Place Bourassa	328-8240	Mail West Island	683-2130

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, quai St-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reader. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE	
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	285-7272	
Lundi au vendredi	\$1.25	285-7070	
Samedi seulement	0.50	285-7030	
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PROMOTION	
par porteur:	13	285-7100	
Lundi au samedi	\$16.80 \$33.60 \$67.20	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
Lundi au vendredi	\$15.00 \$30.00 \$60.00	PETITES ANNONCES (en lettres d'imprimerie)	
Samedi seulement	\$13.00 \$26.00	Commandes	285-7111
par courrier:		Pour changer ou annuler	285-7205
Lundi au samedi	\$28.80 \$57.60 \$114.40	du lundi au vendredi: 9h à 17h	
Lundi au vendredi	\$21.45 \$42.90 \$85.80	du lundi au vendredi: 9h à 16h30	
Samedi seulement	\$10.01 \$20.02 \$40.04	GRANDES ANNONCES	
*Minimum de 26 semaines		Détailants	285-7202
Côte-Nord, par avion, 0.50		National, Télé-Press, Vacances, voyages	285-7306
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h30 (samedi: 9h à 16h).		Carrières et professions, nominations	285-7320
285-6911		COMPTABILITÉ	
		Grandes annonces	285-6892
		Petites annonces	285-6901

Le niveau de la Richelieu baisse C'est au tour du lac des Deux-Montagnes

Alors que le niveau de la rivière Richelieu descendait d'une vingtaine de pouces hier et que certaines familles commençaient le nettoyage de leur maison, les autorités prévenaient les municipalités riveraines de la région du lac des Deux-Montagnes que la hausse prévue du niveau de l'eau pou-

vait occasionner de fortes inondations pendant la nuit.

Les autorités s'inquiètent également de la hausse accélérée de la rivière Saint-François, dans les Cantons de l'Est.

Au cours du week-end, Nicolet, Lachenaie, Saint-Georges-de-Beauce,

Pierrefonds, Roxboro et Laval sont venues s'ajouter à la liste des villes inondées.

Le long de la Richelieu, malgré la baisse du niveau, l'armée a procédé à l'évacuation de 15 des 90 familles qui restaient encore sur l'île Goyer, à 15 milles à l'est de Montréal.

La Protection civile a cependant fait savoir que la situation s'améliore graduellement sur tout le parcours de la Richelieu puisqu'il n'y a plus aucun embâcle jusqu'au lac Champlain.

Au plus fort de la crue, dans la nuit de samedi à dimanche, le niveau de l'eau était 20 pieds au-dessus de la normale et il y avait jusqu'à quatre pieds et demi d'eau dans certaines rues de Saint-Basile-le-Grand, Otterburn Park, Mont Saint-Hilaire, Carignan et McMasterville.

Quelque 1.200 maisons ont été inondées et environ 300 familles ont dû être évacuées.

A Lachenaie, une soixantaine de maisons ont été inondées, samedi après-midi, au carrefour des Fleurs, un nouveau quartier. Deux ou trois rues ont été fermées à la circulation et le Comité de citoyens s'est chargé de l'évacuation d'une trentaine de familles.

Cette inondation est attribuable au système d'égout qui ne pouvait absorber la fonte trop rapide des neiges.

Les quartiers Saint-François, Laval-des-Rapides et Laval-Ouest, dans Laval, ont connu une situation semblable et quelque 250 maisons ont été inondées.

A Nicolet, un embâcle sur la rivière du même nom a inondé une partie de la rive nord.

Dans la Beauce, la rivière Chaudière a également débordé, forçant une centaine de familles à évacuer leurs maisons à Saint-Georges, Saint-Joseph et Beauceville.

La rivière Châteauguay a aussi causé des problèmes quelques sous-sols ont commencé à être inondés.

Dans les environs de Roxboro, le niveau de l'eau a augmenté suffisamment pour nécessiter l'évacuation de certaines familles.

Il semble que les problèmes ne font que commencer car les prévisions météorologiques annoncent du temps doux, au-dessus de la normale pour les prochains jours.



photos Robert Nason, LA PRESSE

Dans le quartier Laval-des-Rapides, à Laval, les égouts ne fournissaient pas à éliminer l'eau de la fonte rapide des neiges, hier, avec le résultat que l'on voit.



A l'angle du boul. Cartier et de la montée Major, dans le quartier Laval-des-Rapides, des jeunes mesurent le niveau de l'eau en rapport avec la hauteur de leurs bottes.



Carrefour des Fleurs, à Lachenaie, ce citoyen se déplaçait dans un canot pneumatique d'enfant. L'eau vient des terres environnantes.



Dans la vallée du Richelieu, là où il n'y avait pas quatre ou cinq pieds d'eau dans les rues, un homme muni d'une bonne paire de bottes pouvait faire le

vos pieds vous font souffrir!

Faites fabriquer vos chaussures sur mesure...

Il vous faut absolument
un ajustement par des
experts diplômés. Votre confort
est notre premier souci.

**GRAND CHOIX DE CHAUSSURES
ORTHOPÉDIQUES
POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.**

A deux pas du métro
3680, rue SAINT-DENIS

844-9501

CENTRE D'AJUSTEMENT
JACQUES BERNARD

db

1976
EST VOTRE
**DERNIÈRE
CHANCE**
DE COMMANDER UNE
**PONTIAC OU BUICK
GRAND FORMAT**



PONTIAC PARISIENNE



BUICK LESABRE

GRAND FORMAT

**NOUS AVONS ÉGALEMENT
UN BON CHOIX DE
VOITURES ET CAMIONS
POUR LIVRAISON IMMÉDIATE
POUR UNE BONNE AFFAIRE PASSEZ
DÈS AUJOURD'HUI CHEZ**

City
BUICK PONTIAC

Le monde merveilleux d'un service impeccable

3500 ouest, Jean-Talon Tél.: 735-3792

— LÉGER COMPTANT REQUIS TERMES FACILES G.M.A.C. —

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration
la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur
JEAN SISTO, éditeur adjoint

YVON DUBOIS, directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY, secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM, éditorialiste en chef

Refaire une île sans la grossir

L'île de Montréal est à refaire. Au moins dans ses structures urbaines.

L'immense territoire que nous occupons a pris forme à la suite de besoins individuels opportuns: la fonction a créé l'organe. Mais comme les besoins fonctionnels sont bien différents, aujourd'hui, de ceux d'un autre siècle, il faut répartir maintenant le territoire de façon à ce qu'il réponde aux exigences d'une société nouvelle.

Le rapport Castonguay suggère donc opportunément que l'on procède au plus tôt au regroupement de certaines villes de l'île.

Le principe de base est sain: il faut permettre au citoyen de tenir en ses mains le plus grand pouvoir possible dans les politiques qui concernent son contexte immédiat. Il faut lui permettre d'exercer une influence réelle sur l'évolution de son cadre de vie. Pour qu'il y parvienne, il faut que la ville qu'il habite soit ni trop grande ni trop petite.

La ville de Montréal est déjà trop grande. On se serait attendu que le rapport suggère un certain démembrement. Au contraire, il voudrait y ajouter Montréal-Ouest. La raison est peut-être désespérément simple: il est trop tard pour y faire maintenant quoi que ce soit. La vie d'une

metropole sera toujours privée des dimensions humaines d'un contexte urbain normal. Montréal devient de plus en plus, chaque jour, un milieu de travail ou de loisirs; la vraie vie est en banlieue.

Par ailleurs, certaines villes de banlieue ont connu un accroissement minime au cours des années. Pour répondre aux besoins de leurs habitants, elles doivent ou bien louer des services à l'extérieur ou bien se permettre des frais excessifs.

Aucune administration municipale ne peut facilement accepter la fusion avec une autre ville: maires et conseillers ne trouveront jamais de plaisir à se faire hara-kiri. Mais c'est du bien de la population qu'il faut tenir compte.

Comme le mentionne le rapport Castonguay, un trop grand nombre de villes sur un même territoire empêche le développement harmonieux de l'ensemble. Ces villes ont souvent la tendance de rejeter sur le dos du voisin les responsabilités qui ne leur sont pas exclusives. Le partage des ressources physiques et fiscales s'avère difficile. L'esprit de clocher se développe plus vite que le souci des autres.

Par ailleurs, regroupements et fusions demeurent des opérations délicates. L'identification du

citoyen à sa ville lui sert parfois de souche ou de racines. Pourtant, on voit mal pourquoi Kirkland ne pourrait pas être uni à Beaconsfield, Hampstead à Côte-Saint-Luc ou Saint-Pierre à Lachine. De tels regroupements tiennent compte des similitudes des populations, des réalités sociales et des intérêts communautaires.

Le danger serait que les citoyens d'une nouvelle ville se détachent des intérêts du nouvel ensemble. Le but recherché serait alors éliminé.

Le gouvernement peut entreprendre une opération d'information sur les avantages des regroupements, s'efforcer de convaincre les individus et les engager à participer d'une nouvelle façon à une communauté agrandie. A Laval, la fusion des villes s'est faite en dehors du sentiment populaire. C'est ainsi que dix ans plus tard, Laval travaille encore à devenir une ville.

D'autre part, le rapport Castonguay suggère l'intégration de Laval et même d'autres municipalités à la Communauté urbaine de Montréal. Le territoire de celle-ci, selon le rapport, "devrait être extensionné à tout le territoire urbanisé en continu et à sa frange immédiate de développement". A la suite de cette suggestion d'importance, les auteurs ajoutent un court paragraphe d'appui à leur thèse. Il en faudrait beaucoup plus

pour convaincre les observateurs extérieurs à l'étude.

La Communauté urbaine de Montréal ne satisfait, présentement, à peu près personne. Ce n'est pas le temps d'y intégrer de nouveaux membres.

Peut-on imaginer un seul instant que le propriétaire de Sainte-Thérèse aspire au jour où il fera partie de la grande famille montréalaise? Toute la banlieue de l'île se plaint, chacun à son tour, de l'augmentation des taxes, de la pauvreté des services de police ou de l'inefficacité des transports en commun. A côté, Laval connaît des problèmes semblables, mais posés différemment et exigeant des réponses différentes. Ce n'est pas en réunissant les problèmes de services de ces deux villes qu'on trouvera des solutions.

Laval peut parfois désirer que le métro de Montréal se rende sur ses rives. Mais rien de plus. Et les autres municipalités au nord de Laval ne veulent rien connaître de nos problèmes urbains. Personne ne songe d'ailleurs à les en blâmer.

Le rapport Castonguay pourra réussir à faire 19 villes des 29 municipalités actuelles de l'île de Montréal. Ce sera bien. Mais que celles qui vivent loin de l'île profitent de ce qu'elles ont. Ce sera mieux.

Jean-Guy DUBUC

bloc-notes

Du gouvernement aux lobbies

Le scandale des pots-de-vin que l'avionnerie américaine Lockheed distribuait par dizaines de millions dans l'entourage gouvernemental de plusieurs pays, où elle espérait vendre ses appareils a excité un peu partout dans le monde la curiosité des partis d'opposition et de la presse qui cherchent à découvrir si les marchés conclus avec cette firme ne l'ont pas été après certaines pressions monétaires.

C'est le cas par exemple au Canada, où le gouvernement fédéral a commandé à la Lockheed pour un milliard de dollars d'appareils.

Or voici que cette semaine, aux Communes, l'opposition a demandé au premier ministre s'il était vrai que deux anciens sous-ministres devenus consultants auraient agi comme lobbyistes de la Lockheed dans ce marché. M. Trudeau a dit que des contacts avaient eu lieu en rapport avec ce contrat mais qu'il n'y avait eu aucune tentative d'influence au profit de Lockheed. Quant à M. Simon Reisman, ex-sous-ministre aux Finances, et M. James Grady, ex-sous-ministre à l'Industrie et au Commerce, qui ont constitué une société d'expert-conseils, ils ont dit qu'ils étaient rémunérés par Lockheed en tant que conseillers mais non comme représentants de cette firme, et souligné qu'ils ne transigent pas avec le gouvernement.

Ce cas, même s'il n'est pas encore très clair, soulève cependant un problème très important puisque le premier ministre s'en est trouvé embarrassé au point d'annoncer qu'il envisageait d'établir un code d'éthique à l'intention des hauts fonctionnaires qui quittent l'appareil

gouvernemental pour offrir leurs services à des entreprises privées à titre de lobbyistes, c'est-à-dire comme agents de ces entreprises auprès de leurs collègues d'hier à la fonction publique, afin d'y faire valoir les intérêts de leurs nouveaux patrons.

Ce qui pose un problème sérieux, c'est le fait qu'un haut fonctionnaire quitte son poste et mette immédiatement au service d'intérêts particuliers la connaissance qu'il a de tous les dossiers, de toutes les informations qu'il a obtenues dans l'exercice de ses fonctions, et concernant des firmes qui sont en compétition avec les entreprises auxquelles il prodigue maintenant ses conseils; c'est le fait qu'il fasse servir aujourd'hui à l'avantage de ses nouveaux patrons l'influence qu'il exerçait hier sur ses subordonnés de la fonction publique afin de faire prévaloir les intérêts particuliers qu'il représente.

M. Trudeau songe à établir un code d'éthique qui interdirait durant un certain temps aux hauts fonctionnaires de devenir lobbyistes. Afin de respecter la liberté de ces personnes, cette contrainte temporaire pourrait, par exemple, être l'objet d'une entente contractuelle qui appellerait une compensation par une hausse de la pension.

Pour de tels cas il avait été question, il y a quelques années, en France, de fixer cette période à cinq ans.

Mais cet éventuel code d'éthique ne devrait-il pas assujettir aussi les anciens ministres, qui sont encore plus sollicités — comme on le voit

de ce temps-ci avec M. John Turner — et peuvent exercer une influence de même nature mais plus grande que celle des fonctionnaires?

Et que dire des anciens premiers ministres? Convient-il qu'ils aient eu les gardiens de l'intérêt général ils se mettent au service d'intérêts particuliers, comme nous en donnons le triste exemple certains anciens premiers ministres provinciaux?

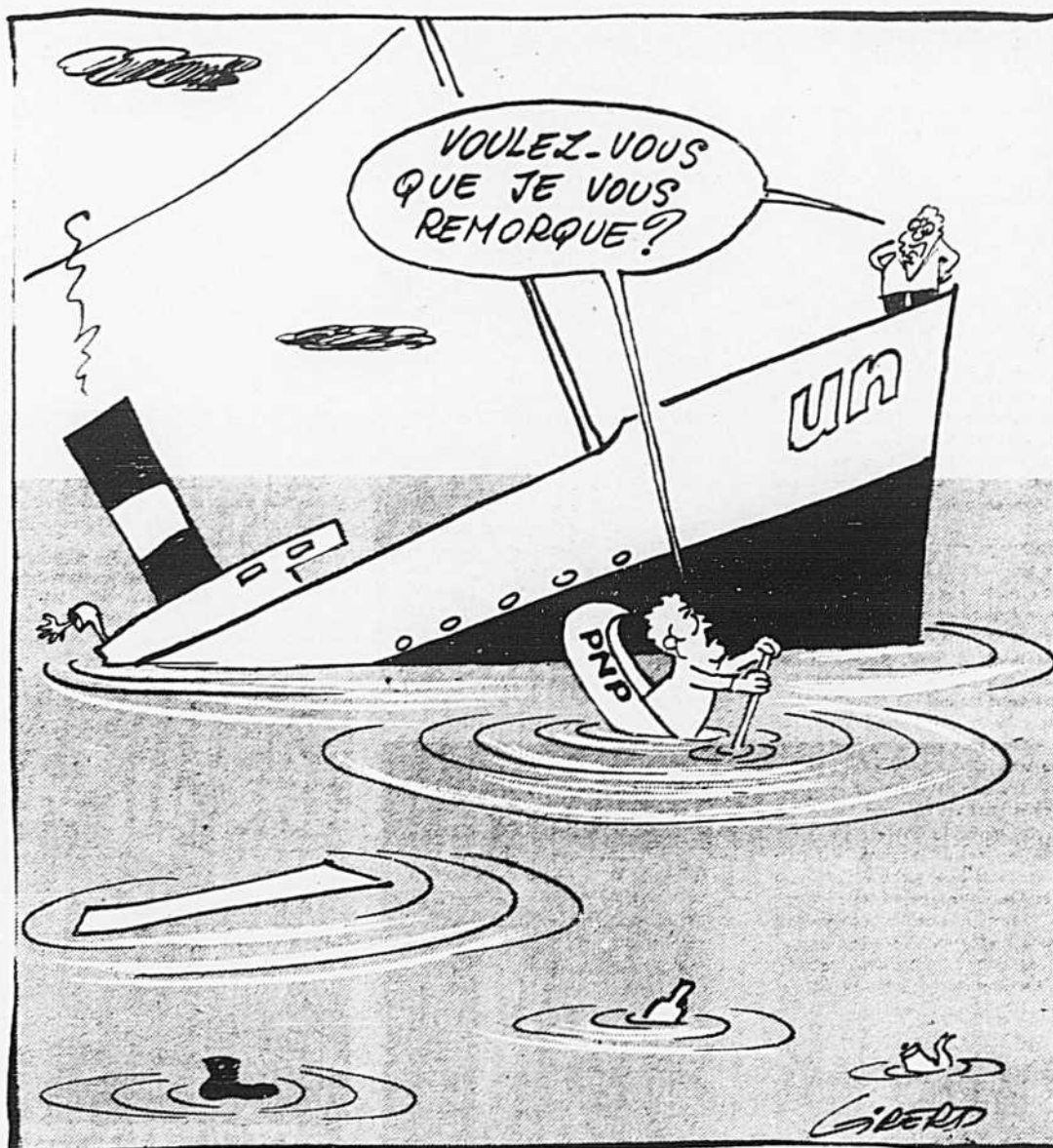
L'Etat ne devrait-il pas accorder à ceux-ci une pension de retraite qui leur permettrait de devenir des érudits plutôt que des lobbyistes?

Pourquoi un premier ministre ne se retirerait-il pas de la vie politique de la même manière que se retirent ordinairement les présidents américains après leur mandat, et ne ferait-il pas ce qu'a promis de faire l'ex-premier ministre anglais Harold Wilson: ne pas travailler dans l'industrie et n'accepter aucun emploi rémunéré?

J'aimerais, pour conclure, citer l'ex-président des Etats-Unis, Harry Truman, qui expliquait pourquoi il a refusé des emplois qui auraient pu l'enrichir:

"Ce n'était pas moi qui les intéressais mais l'ex-président. Ils voulaient capitaliser là-dessus. Ils ne voulaient rien de plus que les laisser utiliser le nom d'un ex-président. Je n'ai pas voulu; j'aurais préféré mourir à l'hospice plutôt que de faire une chose comme celle-là."

Marcel ADAM



document

Le respect de la vie et la peine de mort

L'auteur de cette libre opinion, Me Emile Colas, c.r., est membre de l'étude de Grandpré, Colas, Amyot, Lesage, Deschênes et Godin.

par Emile COLAS, c.r.

Devant la décision prise par le gouvernement fédéral de présenter un projet de loi qui propose l'abolition de la peine de mort, l'opinion publique canadienne participe à un débat déjà ancien et qui doit trouver une solution afin de mettre un terme à cette ambiguïté d'une législation que le gouvernement lui-même a cessé d'appliquer depuis plusieurs années, soit depuis 1961.

Cette ambiguïté est d'autant plus regrettable qu'elle place le Juge dans la situation fautive d'appliquer la loi, sachant bien que l'exécution passera outre cette décision, pour transformer la peine de mort en un emprisonnement à vie. Et pendant ce temps, l'opinion publique n'est plus bernée par cette transformation qui, par le jeu de la Commission des libérations conditionnelles, se dissout rapidement en quelques années de détention.

Le Juge, dans cette parodie, inspire une espèce de terreur sacrée par la vision du bourreau, qui se profile dans son ombre alors que l'exécuté se fait l'apôtre de la non-violence.

Aussi la minute de vérité a sonné et il est temps d'en finir avec ce mythe d'un autre âge, à une époque où l'on se doit de défendre la vie contre les attaques virulentes qu'elle doit sou-

tenir face à l'avortement, à l'euthanasie et à toutes ces formes de destruction contemporaines provoquées par une société permissive et amoralisée qui se prélassait dans l'égoïsme, la pollution, le bruit et la violence.

Il y a à l'heure actuelle dans notre pays un combat violent qui s'est engagé entre partenaires et adversaires de la peine de mort. Tous les arguments ont été exposés avec plus ou moins de talent, de science et d'émotion par les deux parties en présence. La lutte est à ce point farouche, que le gouvernement majoritaire, incapable de faire l'unanimité au sein de son parti sur sa propre législation, a décidé de laisser à chaque député la liberté de voter en faveur ou contre le projet de loi proposant l'abolition de la peine de mort.

Une littérature considérable existe déjà sur le sujet, d'autant plus que plusieurs pays ont dû vivre ce drame, à une époque de leur histoire contemporaine, avant de rayer en fait ou en droit la peine de mort de leur arsenal judiciaire. Parmi les écrits sur le sujet, celui de Monsieur Jean Imbert (1), professeur à la faculté de droit de Paris, fait l'historique de la peine de mort et de tout le mouvement d'idée qu'elle a suscité depuis la publication, en 1764, par le Marquis de Beccaria du traité "Des Délits et des Peines" comportant un chapitre sur le principe même du châtiment suprême et sur la nécessité de son abolition.

Prévenir plutôt que punir

Le mouvement de défense sociale

tire d'ailleurs son origine de cet ouvrage qui contient la formule fameuse selon laquelle il vaut mieux prévenir les crimes que les punir. Beccaria attaque d'abord le système de droit pénal en vigueur. Ensuite, il met en cause sa légitimité prétendue fondée sur la seule ancienne des règles légales. Beccaria combat le juridisme étroit et il veut fonder le droit pénal sur l'utilité sociale. La notion fondamentale de ce droit serait que l'accusé doit être considéré comme un homme sujet de droit et non comme une chose, objet de poursuite et de services discrétionnaires. C'est ainsi qu'il aboutit au rejet du système des preuves légales et à l'affirmation de l'innocence. Cet auteur s'élève contre la torture et réclame, comme il a été dit plus haut, la suppression de la peine de mort. Le retentissement de cette œuvre fut considérable.

Progressivement, les tenants de la peine de mort ont cessé d'être et reconnaître que "dans un ensemble aussi complexe, il est impossible de mesurer les incidences de la peine capitale, tout comme il serait impossible de mesurer les incidences de sa suppression." (2)

La thèse de ceux qui réclament le maintien de la peine de mort peut s'expliquer à partir du réflexe naturel de tout homme quel que soit son degré de responsabilité qui s'est forgé une opinion qu'il entend sauvegarder, opinion d'autant plus catégorique qu'elle est généralement fondée sur le sentiment de révolte à l'égard d'un crime "crapuleux", ou, au contraire, sentiment de révolte qu'inspire l'en-

neur judiciaire qui a coûté la vie à un innocent.

Cependant le Droit ne peut exprimer que l'état de la structure de la société à un moment donné. Ce qu'il devrait exprimer plus exactement, si les juristes n'avaient inventé un certain type d'hommes qui n'a aucun rapport avec la réalité: l'homme juridique. Et c'est cet ectoplasme qui lui sert de guide dans les discussions de droit pénal.

C'est par le jeu de cette fiction que les hommes ont été mis au service des lois, alors que ce sont les lois qui devraient être au service des hommes.

Le Droit, création sociale

Tôt ou tard, le Droit finit par s'adapter aux moeurs nées des bouleversements consécutifs aux grandes découvertes scientifiques. Si bien que le Droit n'est et ne peut être qu'une création sociale.

Aussi les positions prises à l'égard de la peine de mort doivent refléter la conception du peuple tout entier face à la vie de l'individu et à la vie de la société. Il faut reconnaître que face au respect de la vie, la conception du peuple présente des ambiguïtés, des contradictions et des négations qui peuvent laisser perplexes, d'autant plus que le tout est orchestré par des minorités agissantes qui distillent une propagande égoïste basée sur des préoccupations égoïstes et une conception matérialiste de la société.

Hier encore, il était possible de dé-

duire de vingt siècles d'histoire l'impossibilité d'abolir la peine de mort; mais l'histoire récente et l'exemple de nombreuses nations démentent cette position catégorique.

Dans tous les pays, pendant des millénaires, le châtiment suprême a été la peine de mort. C'est la peine d'exemplarité par excellence, la clef de voûte des systèmes répressifs celle qui visait à l'exclusion définitive de la société d'individus reconnus incorrigibles et dangereux. Comme le rapporte Imbert, si le principe même de la sanction capitale fut admis sans discussion pendant la plus grande partie de l'histoire du monde, son application pratique a connu de sensibles variations; la vengeance privée de l'origine se trouva progressivement limitée, puis supplantée par la répression sociale, celle-ci étant à son tour de plus en plus atténuée par des motifs d'ordre rationnel et idéologique.

Le christianisme

Le christianisme aurait dû en principe, à la lumière des enseignements du Christ, proposer d'atténuer la rigueur du châtiment capital. Constantin en édictant le système répressif marque un retour certain à la barbarie des premiers âges. Il est regrettable que ce prince civilisé et chrétien acceptât cette solution alors que s'était développé sous la République un mouvement en faveur de la suppression de fait et de droit de la peine de mort. Les exécutions capitales ordonnées par jugement furent très rares avant la seconde moitié du deuxième

siècle avant Jésus-Christ. A cette époque, ceux qui étaient menacés de la peine de mort étaient laissés en liberté provisoire; ils en profitaient bien emmenés pour s'enfuir et il advint que l'exil volontaire fut substitué, en fait, à la peine de mort. Rome acceptait et encourageait cette pratique. Cependant, ceci fut contrecarré par les troubles qui marquèrent la longue agonie de la République. Le christianisme par son influence permit cependant la suppression du supplice de la croix et de la dation aux bêtes, mais ne réussit pas au temps de l'Empire romain à faire abolir la peine de mort.

Dans son traité "Sur le Libre Arbitre", saint Augustin écrit qu'"si celui qui tue volontairement son semblable commet un assassinat, il existe cependant des cas où la mort peut être donnée sans péché, comme lorsqu'un soldat tue son ennemi, ou qu'un Juge prononce une peine capitale contre l'auteur d'un crime."

L'enseignement des papes jusqu'au temps récent reconnaît que la peine de mort est une sanction nécessaire et il en admet la légitimité lorsqu'elle est prononcée par une autorité légitime. Si bien que sous l'Empire chrétien les infractions entraînant la peine de mort se multiplient, alors que chez les peuples barbares francs, la victime ou sa famille était tenue à accepter du coupable une compensation en argent.

1 — J. Imbert, "La peine de mort", Armand Colin, Collection U.E.
2 — Baronnet Jacques Charpentier, "Pour la peine de mort", Berger-Levrault, Collection "Pour ou Contre".

(à suivre)

Chefs syndicaux ou politiques?

Nous assistons présentement à un autre conflit politique entre les syndicats de la Fonction publique et le gouvernement. Nous tolérons, comme d'habitude, qu'il se déroule sur le dos des citoyens, des malades, des étudiants. Déjà on peut dire que l'enseignement paiera la plus lourde note à cause de ses implications à moyen et long terme. On évoque depuis le début les erreurs du gouvernement, sa lenteur volontaire, son manque de planification. Pourtant un autre jeu politique, plus subtil celui-là, se déroule sous nos yeux.

La fréquence des assemblées syndicales est un fait connu. Il est fascinant d'y assister et de voir avec quelle facilité on parvient à convaincre les gens d'agir dans un sens donné. On aurait tort de croire que les dirigeants n'ont en tête que de vagues objectifs. Sous prétexte d'informer les syndiqués sur les négociations, ils font passer ces idées et les moyens "nécessaires" qu'ils entendent. Quoi qu'on en dise, c'est en haut que sont prises les décisions bien avant d'être votées. La tra-

vailleur n'a plus qu'à agir et le citoyen, lui, à subir. L'acharnement démontré dans la situation présente ne peut que nous laisser songeur sur la conscience sociale des syndicats.

Toutefois, on ne saurait blâmer que difficilement les faits et gestes des syndiqués. Ils n'agissent que par des moyens qui leur sont dictés. Mais lorsqu'on est dirigeant syndical et que l'on connaît mieux que quiconque le rôle du syndicalisme dans la société québécoise, il devient alors dangereux de manipuler les gens comme les pièces de l'échiquier, sans se faire prêter des objectifs politiques.

Quand ils désirent une vaste mobilisation, des prises de positions et maintenant une épreuve de force d'où le syndicalisme doit sortir vainqueur, les dirigeants syndicaux doivent s'efforcer de ne pas le faire sur le dos des citoyens. Car, à ce niveau, ils seront tenus d'exposer les vrais motifs politiques de leur lutte.

Pierre ROUSSEL
Etudiant
CEGEP St-Jérôme

A la défense des courtiers

Suite à l'article paru dans LA PRESSE du 16 mars sous la signature de Richard Osler du "Financial Post News Service" et traitant de l'assurance-automobile, une rectification s'impose.

Depuis quelques mois, les journalistes nous servent la même salade et je commence à la trouver très fortement assaisonnée de truffes anti-courtiers. A en croire ces experts de l'assurance, le malaise créé par les compagnies et toléré sinon approuvé par le gouvernement, serait imputable uniquement à l'intransigence des courtiers. Ceux-ci sont la bête noire, les vilains méchants qui exigent de leurs clients, sans motifs valables, l'assurance des biens pour être en mesure d'assurer l'automobile.

Effectivement, les courtiers demandent à leurs clients le portefeuille complet de leurs assurances. Cependant, ils ne le font pas tous d'une façon péremptoire et rares sont ceux qui utilisent la mise en demeure, le crois ou meurs. Contrairement à ce que l'on avance dans les milieux dits "bien informés", les courtiers n'adoptent pas cette attitude de gâterie de cœur. Ces lettres aux clients, ces exigences du portefeuille intégral, lui sont imposées par la majorité des compagnies.

Quand monsieur Daniel Damov, qui représente les compagnies, nie ces faits et va même jusqu'à prétendre que les assureurs laissent les courtiers libres d'agir comme ils l'entendent, monsieur Damov ment à la population. Il est malheureux qu'à cause des pressions exercées sur lui par les compa-

gnies, à cause des représailles possibles, le courtier ne puisse se défendre ouvertement et apporter les preuves tangibles qui revaloriseraient son rôle de conseiller auprès d'un public non averti.

Le courtier doit subir seul les inconvénients de cette nouvelle politique des compagnies. Il ne peut et ne doit pas impliquer les assureurs car il est constamment sous la menace d'une annulation de son agence. Les lettres "d'encouragement et de pressions commerciales normales" dont parle Monsieur Damov sont les mises en demeure formelles de la part des compagnies. Elles portent le sceau "confidentiel", malheur au courtier qui oserait en faire état auprès de sa clientèle.

Il est possible et même certain que des courtiers exagèrent et ne respectent pas l'éthique professionnelle; des moutons noirs, il s'en trouve dans toutes les professions. Il ne faut surtout pas généraliser. La plupart des courtiers continuent, malgré tout ce qu'on leur reproche et en dépit des obstacles dressés par les omnipotentes compagnies, à donner un excellent service au public.

Ceux qui prônent l'étatisation avec tous les avantages que cela devrait comporter auront à subir de pénibles réveils face au service prompt et courtois de fonctionnaires affables et diligents. Peut-être auront-ils alors la douce nostalgie de leurs patients et compréhensifs courtiers d'autrefois.

Germaine TERROUX
Montréal

Pour protéger notre Loto

On n'a jamais trop de bonnes idées... Celle-ci concerne la loterie (mini, inter, olympique).

Il n'est pas impossible qu'un beau jour une preuve de corruption soit découverte dans cette loterie qui rapporte tant d'argent au gouvernement. Après tout, la corruption nous a déjà surpris maintes fois au Québec...

Il s'agirait simplement que les acheteurs conservent leurs billets non gagnants comme reçus. Si un jour on découvre une fraude quelconque dans notre loterie, le gouvernement sera obligé de rembourser le montant de

chaque billet présenté au guichet de la loterie.

Une telle mesure servirait l'intérêt d'un public qui n'a pas de recours efficace quand il se fait avoir. Pensons à ces milliers de travailleurs qui dépendent leur 50 cents avec un espoir aveugle de gagner un peu dans une vie où ils ont trop souvent perdu.

Une mesure semblable protégerait et renforcerait en outre la réputation de la loterie.

Gilles LESAGE
Ile des Soeurs

Sauvons ces bébés phoques!

Tout est calme sur la banquise. Les parents phoques vivent en paix avec leurs petits qui ont à peine deux semaines. Soudain, des hommes font leur apparition; ce sont des chasseurs. Armés de matraques et de couteaux, ils s'empressent d'effrayer les adultes et de les pousser vers la mer. En entendant les cris de leurs parents apeurés, à leur tour, les blanchons, isolés, crient de frayeur, cris vite étouffés à coups de bâtons, les laissant inertes dans une mare de sang. C'est là le sort que subissent actuellement au moins 97,000 bébés phoques.

Au cours de ces carnages, des observateurs ont déjà entendu des bébés phoques présumés morts hurler sous le couteau qui les écorchait vif. Comme chaque blanchon représente environ \$10 pour les tueurs, on ne doit pas s'étonner que l'opposition faite aux protecteurs soit si forte.

La Norvège et le Canada sont les deux pays le plus directement impli-

qués dans la tuerie des phoques de l'Atlantique, quoique tous les pays qui importent des produits en fourrure de phoque se partagent l'écrasante responsabilité de ces massacres.

Les phoques vivent dans des eaux internationales, ils appartiennent donc au monde entier. Les banquises ne sont pas un terrain de chasse privé pour le Canada et la Norvège.

Je vous en prie, venez au secours de ces animaux qui ne demandent qu'à être laissés en paix. N'achetez plus de produits en peau de phoque et envoyez vos lettres de protestation contre ces carnages injustifiables au Premier ministre P. E. Trudeau, Chambre des communes, Ottawa, Ontario, Canada. Vous pouvez également communiquer avec le Fonds international pour la protection des animaux (dirigé par Brian Davies) à l'adresse suivante: C.P. 1011, Fredericton, Nouveau-Brunswick, Canada.

Sylvain VAILLANCOURT
Montréal



Un jugement trop sévère

La publicité dans le métro, le viol de l'inconscient et la dégradation du milieu...

Sévère plaidoirie que celle de Monsieur Bonhomme à l'encontre des affiches publicitaires dans les wagons de métro qui, loin de nous violer comme il voudrait l'affirmer, nous divertissent quelque peu durant les interminables trajets que nous effectuons quotidiennement. Comble de l'ironie, cet article en question paru dans LA PRESSE du 3 mars fait face à une énorme publicité à propos de la viande de boeuf.

Chacun défend son "bifteck" comme il peut mais, de grâce, Monsieur Bonhomme, chassez donc de votre esprit ces sentiments négatifs et

sachez reconnaître la valeur de tel dessin humoristique et l'habileté de son auteur qui aura su vous divertir alors qu'à l'extérieur la tempête et le froid engendrent mélancolie et mauvaise humeur. Plutôt que de les critiquer, sachez apprécier l'art et le génie de nos artistes en publicité dans leur façon originale de présenter leurs produits. Admirez leurs mannequins (sans toutefois les convoiter) et si demain en glissant votre ticket dans le portillon automatique vous nourrissez toujours quelque ressentiment à propos du système "Métrovex", essayez donc de lui trouver un caractère positif et souriez quand même.

Alex LAFOSSE MARIN
Montréal

Hommage à Tricofil

Après une visite à Saint-Jérôme, on attrape le virus de Madame Lise Payette "On a mal au Québec". Je reviens de Tricofil où j'ai pu constater la détermination réaliste des travailleurs. Quel courage et quelle ténacité chez ces gens à une époque où tous les grands économistes vouent les industries du textile à l'échec.

Peut-on comprendre ces travailleurs prêts à peiner, suer pour gagner un salaire alors que les politiciens prêteront leur signature à un chèque d'assistance sociale? Peut-on accepter l'insouciance de la masse québécoise qui préfère se vêtir de vêtements du Taiwan ou de Corée soi-disant parce que c'est moins cher?... A-t-on au moins cherché à connaître les prix?... Comment ne pas apporter son appui à une activité

de production comme celle-ci alors que l'on supporte l'immense et inutile baignoire à déficit que sont les Olympiques.

Avec leur énergie et leur volonté de réussir, les travailleurs de Tricofil n'ont besoin ni de pitié, ni de compassion. Tout ce dont ils ont besoin c'est de l'appui normal de la population.

Ils offrent les marques Tricofil, Candide et Paysan et espèrent que leur produit sera choisi. Quand on voit ces articles, on est convaincu que choisir Tricofil c'est un achat de bon goût; le vêtement est bien taillé, la confection est soignée.

"Il vaut mieux porter Tricofil sur son dos que sur sa conscience".

Raymonde MORIN
Longueuil

Boudreau ne méritait pas ça!

Une fois de plus monsieur Gingras y est allé de ses inepties, cette fois au sujet de l'oeuvre extraordinaire de Walter Boudreau.

Ces inepties ne m'ont pas empêché de les relever toutes, car elles seraient trop nombreuses) révèlent une situation générale; on s'intéresse à ce qui se fait à Montréal qu'au cours de concerts de la S.M.C.Q., mais le reste du temps on ne fait rien, on ignore le travail que nous faisons. La remarque de la fin est, dans ce sens, très révélatrice. Serge Garant aurait accepté de jouer cette oeuvre parce qu'elle lui est dédiée. On ne peut faire constatation plus fautive. Serge Garant est pour notre génération une lumière énorme, une sorte de Boudreau, celui qui nous a ouvert les chemins, celui qui s'est battu pour nous alors que nous n'étions pas encore nés. Il s'est battu farouchement pour la musique contemporaine ici et, en plus, il nous l'a enseignée. Il nous a donné ce que l'on appelle le sens critique et une compréhension profonde de la structure musicale. Monsieur Gingras, vous êtes tellement aveugle que vous ne voyez pas la prolifération musicale de notre génération.

Le concert de ce jeudi nous a révélé une oeuvre travaillée avec amour, sans critique, conscience et aussi une oeuvre qui est le couronnement de plusieurs années de recherche, de labeur incessant, de points d'interrogation, d'angoisse et de confrontation avec la vérité, avec l'histoire musicale. Vous n'avez même pas vu qu'avec cette oeuvre naissait une personnalité musicale dont le monde, notre civilisation ne pourrait se passer. Cette musique que vous et moi avons entendue n'est

pas locale, facile, mais bien universelle, cosmique. La recherche qui la fait naître appartient aux grands courants de la pensée contemporaine. Avec elle, l'humanité devient plus consciente. Ces musiciens qui l'ont jouée nous révèlent aussi un autre type de musicien: celui qui joue de la musique non pas pour se faire payer, mais parce que c'est essentiel, parce que la petitesse du monde dans lequel nous vivons l'oblige à une sorte d'heroïsme, ce n'est plus l'heroïsme des martyrs, mais celui de l'amour profond de la musique. Ce concert marque un jalón très important dans la vie musicale montréalaise.

Maintenant, on ne peut plus faire de la musique comme on en faisait avant à Montréal. Le niveau de la composition musicale de Montréal est très élevé. Il y a en plus cette flamme de la jeunesse. Ce que Walter a fait, j'en suis profondément heureux, car c'est avec des compositeurs comme lui que notre génération existe. Cet hommage n'est pas celui d'un "chém", mais celui d'un confrère compositeur qui lui aussi cherche et qui est heureux de voir la recherche d'un confrère porter des fruits aussi mûrs. (...)

Je suis donc profondément attristé et écoeuré qu'une oeuvre aussi chaude, humaine, fondamentale, cosmique et pleine d'amour pour la musique ait été descendue d'une façon aussi froide, cynique et, disons le mot, dégoûtée.

Voyez dans cette lettre non pas l'oeuvre d'un écrivain mais d'un compositeur encore sous le feu de l'émotion que lui a causée l'oeuvre de Walter Boudreau.

Claude VIVIER
Ottawa

VENTE 20% de RABAIS COMMANDEZ DES MAINTENANT ET ECONOMISEZ!

FENÊTRES..PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ECRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 rainures
- Isolation impenetrable pour étanchéité parfaite

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN JUILLET
PAS D'INTERET

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE
JOUR ET SOIR
• TERMES FACILES •
Aussi AUVENTS, REVÊTEMENTS en ALUMINIUM, FENÊTRES COULISSANTES PANORAMIQUES et PERSIENNES

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES
TÉLÉPHONE
731-7676
SOIR: 481-6356

MORGO ALUMINIUM INC. 8225, av. Mayrand
• Achetez avec confiance • Plus de 20 ans d'expérience.

Prudemment, Clark vient tâter le pouls des conservateurs du Québec

par Marcel PEPIN
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Trente jours après son élection à la tête du Parti progressiste conservateur, mais au cours duquel il dut se mesurer presque quotidiennement avec le Premier ministre dans l'affaire des juges, Joe Clark adopte toujours l'attitude prudente du nouveau-venu qui n'entend déplâtrer qu'avec d'infinies précautions les vieux meubles dont il vient d'hériter.

Même si d'habitude les nouveaux chefs de partis s'empressent d'imprimer le plus rapidement possible leur marque personnelle au programme du parti, Joe Clark pour sa part relègue cette question plus loin dans l'ordre des priorités. L'objectif numéro un demeure pour lui l'organisation du parti, qu'il veut transformer en machine de guerre pour défaire le gouvernement au prochain scrutin général. Et en tout premier lieu, il lui faut mobiliser ses députés et les dirigeants du parti.

"Le gouvernement vieillit. Son sens de la direction faiblit. Il se parpille. L'affaire des juges l'a blessé: la population sait maintenant que ce gouvernement se contente de bien piètres standards de moralité. Le fédéralisme des libéraux est contesté non seulement au Québec, mais aussi dans les Maritimes, où on n'est pas heureux des politiques de développement régional et également dans l'Ouest, où on craint de plus en plus les tendances marquées à la centralisation. Les conditions paraissent réunies pour amorcer un changement", déclarait-il à LA PRESSE, au cours d'une entrevue la semaine dernière.

Après avoir répété que son rival malheureux au congrès du leadership, M. Claude Wagner, se verrait confier un rôle de premier plan dans le parti et dans le caucus et manifesté son désir de confier à M. Brian Mulroney des responsabilités majeures, il a aussi annoncé qu'il confierait à un autre candidat québécois défait, M. Heward Grafftey, la présidence d'un comité au sein du caucus.

Tout en se montrant avare de précisions sur la stratégie qu'il entend suivre pour forcer la forteresse libérale du Québec, M. Clark a révélé qu'il viendrait au moins une fois par mois dans la Belle Province d'ici les prochaines élections, qu'il y déléguerait le plus grand nombre de députés pouvant s'exprimer en français et organiserait des consultations suivies auprès des militants et du public.

"Notre première tâche consiste à identifier les régions et les comtés où nos chances de l'emporter sont les meilleures, dit-il, non seulement au Québec, mais ailleurs au pays où les libéraux l'ont emporté. A cette fin, un comité de l'organisa-

tion, dirigé par le président du parti, M. Michael Meighen, est déjà à l'œuvre".

Selon M. Clark, le PC pourrait choisir de s'écarter de sa stratégie traditionnelle au Québec, qui consistait surtout à tenter de regagner le terrain perdu aux mains des créditistes, pour concentrer ses efforts dans des zones où les électeurs peuvent devenir réceptifs au programme du parti, même s'ils l'ont boudé dans le passé récent. Ainsi, il croit que l'est de Montréal et certains comtés de la banlieue

ouest constituent de bons terrains de chasse, si le parti se prépare tout de suite.

Quant au programme, il reconnaît qu'il faudra l'amender et le rajouter, mais il estime que les propositions du parti en 1974 sont encore dans l'ensemble très valables. "A cause du vif débat sur les contrôles économiques, de larges segments du programme sont passés complètement inaperçus en 1974, note-t-il; ces éléments sont toujours valables et il s'agit de les faire connaître."

A cette fin, il entend continuer à miser sur les colloques régionaux du parti, qui constituent, selon lui, un outil extrêmement efficace pour coordonner les efforts des députés et impliquer les militants. Il compte déléguer des comités formés de députés et de militants dans les régions pour s'enquérir sur place des aspirations et des griefs de la population, de manière à réformer le programme avec des éléments locaux authentiques, tout en faisant appel en même temps à des experts non engagés pour con-

seiller le parti dans certains secteurs plus spécialisés.

En même temps qu'il organise cette consultation à l'intérieur du parti, M. Clark a révélé également qu'il se propose de rencontrer le plus tôt possible chacun des dix premiers ministres provinciaux pour connaître leurs vues sur la marche du fédéralisme et le rôle qu'ils attendent du gouvernement fédéral. Il souhaite aussi rencontrer d'autres hommes publics, y compris les chefs des partis d'opposition dans les provinces, les maires

des grandes villes et les porte-parole de divers groupes d'intérêt, de manière à connaître personnellement le mieux possible ce qu'il appelle le sentiment général de la population.

"Il n'y a aucun doute, dit-il, qu'il existe au pays à l'heure actuelle un fort courant de pessimisme, sinon de cynisme à l'endroit des pouvoirs publics et des structures politiques, y compris les partis politiques. A cet égard, notre congrès de leadership constitue un élément positif pour la démocratie et la politique, puisque les témoignages nous arrivent nombreux touchant le respect du PC pour les règles démocratiques fondamentales, à la suite de ce congrès. Il reste qu'un effort majeur reste à faire pour restaurer la crédibilité des institutions parlementaires et de l'appareil fédéral. Par ces consultations auprès des leaders d'opinion et des simples citoyens, j'espère pouvoir me faire plus rapidement une idée des attentes des gens."

Ainsi au Québec, M. Clark est disposé à s'entretenir avec le maire Jean Drapeau — je ne sais pas si ce sera possible avant les Jeux, dit-il — et avec M. René Lévesque. Mais il ne mord guère à l'idée de mousser la formation d'un parti conservateur provincial, à moins, dit-il, qu'il existe un fort courant en faveur de cette initiative provenant des militants francophones du parti au Québec. Dans ce cas, je ne serai pas à l'origine du projet, mais je donnerai volontiers un coup de main.

Pour l'instant, M. Clark poursuit ses consultations en vue de redistribuer les responsabilités au sein du caucus et des députés. Il a déjà nommé le leader parlementaire et son adjoint, de même qu'un chef de cabinet. D'ici quelques jours, il nommera les autres hauts fonctionnaires de son bureau et désignera les porte-parole de son parti en Chambre sur les questions de politique, porte-parole qui accèdent alors au cabinet-fantôme.

Il soutient, en dépit de rumeurs qui ont circulé à Ottawa voulant que certains de ses députés le trouvent à la fois trop prudent dans ses manœuvres et trop porté à négliger la Chambre des Communes, que l'unité du caucus s'est réalisée rapidement et il note avec une évidente fierté que le doyen de la Chambre, M. John Diefenbaker, l'a non seulement bien accueilli, mais également fort bien secondé. "Évidemment, dit-il, j'ai un concours parfait de la part du chef sortant, M. Robert Stanfield."

M. Clark se rendra d'ailleurs dès le 12 avril à Halifax rendre hommage à M. Stanfield, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Association du PC dans le comté de l'ancien chef de l'opposition.



Les vieux routiers du PC québécois soutiennent que l'opération replâtrage progresse à la suite du congrès au leadership d'il y a un mois. Le président du parti, M. Michael Meighen (à droite) en est un des artisans. Il a accompagné le nouveau chef Joe Clark dans ses rencontres de fin de semaine.

photo Robert Nadon, LA PRESSE

...où les militants n'ont pas encore pansé toutes les blessures du dernier congrès

Deux amateurs de hockey au Forum: "As-tu vu celui qui a remplacé Stanfield à Ottawa? Il est juste derrière le banc des Canadiens. Te souviens-tu de son nom?" "Oui, c'est Joe Clark. Je ne sais pas s'il aime le hockey?" "Ça doit, parce qu'Ottawa, ce n'est pas à la porte".

Joe Clark ne déplace pas encore les foules sur son passage, du moins pas à Montréal. Mais alors qu'il était parfaitement inconnu il y a cinq semaines, des gens le reconnaissent maintenant dans le hall des hôtels, certains se contentent de le saluer timidement, d'autres se hasardent à lui serrer la main et lui dire quelques mots. Et même au Forum, les amateurs de hockey s'aperçoivent de sa présence.

Samedi après-midi, il était témoin de la cinglante défaite, défaite qu'infligeait le Canadien aux Scouts de Kansas City, en compagnie du président national du parti, M. Michael Meighen, et de M. Michel Côté, ancien chef du conten-

tiens de la ville de Montréal, devenu l'un des penseurs du parti au Québec.

C'est lorsqu'il s'est levé pour applaudir Guy Lafleur qui venait d'enregistrer son 50e but de la saison que M. Clark eut droit aux commentaires cités plus haut. Une femme à l'esprit fort conciliant ajouta d'ailleurs: "C'est vrai qu'il ne ressemble pas à Stanfield!"

Cette visite au Forum fait partie de la démarche générale du nouveau chef qui tient à ce que les Québécois considèrent le PC comme un parti comme les autres, dont le chef vient tout aussi naturellement à Montréal qu'à Toronto ou à Winnipeg.

Philosophe, M. Clark se contente de faire remarquer que l'un des avantages d'être chef de l'opposition, c'est de pouvoir loger dans la plus belle suite du Reine-Elizabeth et d'assister à un match de hockey dans la meilleure loge.

Mais la visite du Forum, c'était le petit côté divertissement dans le cours d'une journée chargée où les

négoiations de coulisses et les opérations de réconciliation se sont succédées.

Officiellement venu à Montréal samedi pour rencontrer l'exécutif et le conseil provincial du Parti progressiste conservateur québécois, M. Clark s'est entretenu avec les principales vedettes du PC québécois tant vendredi que samedi.

Bien qu'ils s'efforcent de dissimuler au public leurs difficultés, les conservateurs du Québec n'ont pas encore pansé toutes leurs blessures, à la suite du congrès qui a vu M. Clark Wagner s'incliner devant le jeune Joe Clark. Mais l'opération replâtrage progresse, seulement de vieux routiers rencontrés dans la journée de samedi. Non seulement en effet les quatre députés québécois, MM. Wagner, LaSalle, Lavoie et Grafftey, étaient présents à cette réunion, mais ils se sont montrés, dit-on, corrects avec M. Claude Dupras, qui continue de présider l'association au Québec.

Par contre, l'absence remarquable de MM. Wagner, Roch LaSalle et

Brian Mulroney à une réception offerte par le parti en l'honneur de M. Clark, samedi soir, a provoqué maints commentaires, même si M. Clark a refusé d'y voir un signe de bouderie de la part de ses collègues du caucus. Officiellement, M. Wagner devait respecter un engagement antérieur dans son comté de St-Hyacinthe. M. LaSalle, pour sa part, jouait au hockey à Joliette, tandis que M. Mulroney était en vacances à l'étranger.

La véritable explication de l'absence de M. Wagner, cependant, serait qu'il a jugé que sa présence aurait pu embarrasser M. Clark à cette réception où les partisans de l'ancien juge étaient nombreux. "Il n'a pas voulu voler la vedette à Clark", a expliqué un fonctionnaire du parti que les journalistes pressaient de questions.

Si les jeux de coudes ne sont pas terminés au sein des dirigeants du PC québécois, les militants par contre semblent plus facilement réconciliés, si on tient compte du grand nombre de personnes qui ont

répondu à l'invitation et de l'enthousiasme général de la foule. "Au lendemain de l'élection de Joe, un journal a titré: c'est un choix inespéré. Nous avons l'occasion de vérifier chaque semaine jusqu'à quel point ce titre était judicieux", a commenté M. Claude Dupras à LA PRESSE, au sortir de la réunion de l'exécutif provincial.

Si les partisans de M. Wagner sont encore réticents, du moins certains d'entre eux, à pardonner à M. Brian Mulroney son "entreprise de sabotage", comme nous l'expliquait encore samedi un militant de Drummondville, il semble que ce sera encore une fois M. Claude Dupras, qui a appuyé la candidature Mulroney d'abord, puis celle de M. Wagner au dernier tour, qui fera office de conciliateur aux côtés de MM. Michael Meighen et du chef lui-même.

Dans la foule qui se pressait autour de M. Clark, samedi soir, à l'occasion de sa première visite au Québec, on a reconnu plusieurs anciens candidats, un ancien ministre

de l'Union nationale, M. Clément Vincent, et un personnage qu'on ne voit de plus en plus dans ce genre de réunion, l'ancien ministre Pierre Sévigny.

Prier de commenter l'absence de M. Mulroney — certains de ses principaux partisans avaient toutefois répondu à l'invitation — M. Clark a insisté sur l'excellence de ses relations avec l'avocat mont-réalais et a annoncé qu'il aurait prochainement deux entretiens importants avec M. Mulroney, dont on ne sait pas encore s'il choisira de faire carrière à la Chambre des Communes ou continuera tranquillement à oeuvrer dans les coulisses du parti.

Conçue dans la discrétion et à l'abri des caméras, cette visite de M. Clark à Montréal s'est déroulée presque à l'insu des Montréalais. L'objectif était uniquement de prendre contact avec les organisateurs et les dirigeants du parti. Le bain de foule, ce sera pour la prochaine fois.

Le début de la fin d'un régime à Saint-Léonard? Jean DiZazzo mord la poussière devant les Filles de Saint-Paul

par Denis VINCENT

Le dossier sur le terrain des religieuses de Saint-Léonard s'est refermé hier sur une cuisante défaite du maire Jean DiZazzo qui n'a pu empêcher l'adoption du règlement 1422, édicté par la Commission municipale du Québec.

C'est dans une proportion de plus de 75 p. cent que les propriétaires des zones voisines ont participé hier au référendum rendu nécessaire par l'opposition déclarée d'un groupe d'électeurs.

Et c'est dans une proportion de près de 80 pour cent que les propriétaires ont dit oui au règlement de la Commission municipale, rejetant ainsi les arguments avancés par les partisans du maire.

Il n'est pas inutile de rappeler que le débat suscité au Conseil municipal par la question du zonage du terrain des religieuses a été le prétexte choisi par la Commission municipale pour mettre la municipalité de Saint-Léonard en tutelle en juin dernier.

L'affaire du terrain des religieuses débute en 1973. Les Filles de Saint-Paul, alors propriétaire du quadrilatère borné par le

boulevard Lacordaire, le boulevard Lavoisier, l'arrière de la rue de Coulanger et la rue Honoré-Mercier, veulent vendre la moitié nord de ce terrain.

Un ami de M. DiZazzo, M. Alex Schneiderman, fait une offre d'achat puis présente une demande de changement de zonage à la Commission d'urbanisme DiZazzo. Le changement est rapidement accordé et M. Schneiderman devient propriétaire du terrain.

Deux mois plus tard, M. Schneiderman vend à M. DiZazzo la moitié indivise du terrain qui est maintenant zonée commerciale.

Au début de l'an dernier, la communauté religieuse, désireuse de vendre la deuxième moitié de sa propriété qui demeure zonée résidentielle, demande à l'Hôtel de ville un changement de zonage qui permettrait l'exploitation d'une maison pour personnes âgées à la recherche d'un endroit, le ministère des Affaires sociales le forçant à déménager du quartier Saint-Michel où il est installé.



Jéon DIZAZZO

Un projet de règlement présenté par les conseillers Boyer et Chretien est défait par la majorité qui appuie le maire DiZazzo. L'opposition revenant à la charge, le maire crée une commission d'enquête, formée de conseillers, et menace de dévoiler les intérêts qui poussent le conseiller Chretien à récla-

mer ce changement de zonage.

Dans une déclaration au conseil, il fait allusion à un M. Lamarre qui sera longuement interrogé lors de l'enquête de la Commission municipale sur l'administration de Saint-Léonard. Effectivement, M. Lamarre qui opère une maison pour personnes âgées est à la recherche d'un endroit, le ministère des Affaires sociales le forçant à déménager du quartier Saint-Michel où il est installé.

Les Filles de Saint-Paul entrent dans la mêlée et, tout en reconnaissant qu'elles veulent un changement de zonage pour améliorer leurs chances de vendre leur propriété, elles nient avoir reçu une offre d'achat de M. Lamarre.

C'est le moment choisi par la Commission municipale pour intervenir. Par la suite, elle nommera à Saint-Léonard un urbaniste-conseil pour préparer un projet de règlement qui vaudra à la fois pour le terrain appartenant toujours aux religieuses et celui vendu à M. Schneiderman et dont M. DiZazzo est devenu co-propriétaire.

Le Conseil municipal, du moins la majorité fidèle au maire, ayant refusé d'adopter le règlement, c'est la Commission municipale qui doit le faire. Mais un nombre suffisant d'électeurs se présentent à l'hôtel de ville pour réclamer la tenue d'un référendum. Hier, 265 électeurs-propriétaires ont dit OUI au règlement 1422, 72 s'y sont opposés et 20 bulletins ont été rejetés.

Le maire DiZazzo s'attendait à un résultat plus serré. Mais le fait que les électeurs appelés à se prononcer appartiennent à un secteur de la ville, considéré comme un des châteaux-forts de l'opposition, et aussi que la participation ait été aussi importante, l'amena à reconnaître sa défaite avant que le dépouillement des votes ne soit entamé.

Pendant ce temps, une centaine de personnes, partisans du PAM et Filles de Saint-Paul, saluaient leur victoire à la salle Sainte-Angele-de-Merici, cette victoire qui, avec les révélations faites à l'enquête de Saint-Léonard, marque pour les dirigeants de l'opposition le "début de la fin" du régime DiZazzo.

Médiateur spécial chargé de régler le conflit au Nouvelliste

M. Jacques L'Aberge a annoncé, au cours du week-end, que le ministre québécois du Travail venait de nommer un médiateur spécial, chargé de régler le conflit qui oppose la direction du quotidien "Le Nouvelliste", de Trois-Rivières, à ses 75 journalistes et publicitaires.

Le président a souligné que c'était justement le problème de la concentration de la presse qui représentait la pierre d'achoppement des négociations au "Nouveliste".

Au moment du débrayage, le 2 mars dernier, les journalistes et publicitaires s'opposaient à l'inclusion de cahiers fabriqués ailleurs qu'à Trois-Rivières dans le journal.

Ils réclamaient un nombre minimal d'employés, afin d'assurer la sécurité de leur em-

ploi. Quant aux questions salariales, on ne les avait pas abordées encore.

Depuis le déclenchement de la grève, "Le Nouvelliste" ne publie pas. Il tirait, avant, à 50.000 exemplaires par jour.

Les grévistes en sont cependant à la publication d'un hebdomadaire pour la troisième semaine. Le "Nouvel Lab" est passé de 16 à 72 pages, puis finalement à 76 pages, grâce à la réponse enthousiaste des annonceurs de la Mauricie.

Le médiateur gouvernemental, M. Roger Pilote, doit convoquer les deux parties à une rencontre au cours de la semaine.

Les grévistes ont reçu, il y a quelques jours, l'appui officiel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec dans leur lutte.

MAXI DRY WATSON?



Même un "Anglais" s'y laisserait prendre.

Le goût raffiné du gin Maxi Dry de Melchers est tellement fidèle à la vieille recette anglaise que les plus fins experts n'en reviennent pas. Ce n'est pas pour rien qu'au Québec, c'est lui des préférences.

NETTOYAGE DU PRINTEMPS

NOUS N'UTILISONS QUE DE LA PEINTURE DE BONNE QUALITÉ ET NOUS GARANTISSONS NOTRE TRAVAIL POUR UN AN

A MONTREAL, PERSONNE NE SURPASSE M.H.S. DANS LES TRAVAUX DE NETTOYAGE OU DE PEINTURE

NOUS NOUS SPECIALISONS DANS LES TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT ET DE RÉNOVATION PAR SUITE D'INCENDIE OU D'INONDATION

NETTOYAGE DE MEUBLES	LAVAGE DE MURS	NETTOYAGE DE TAPIS (VAPEUR ET SHAMPOOING)	DECAPAGE DE PLANCHERS
----------------------	----------------	---	-----------------------

LAVAGE DE PLANCHERS	PONÇAGE DES PLANCHERS	POSE DE TAPIS	LAVAGE DE VITRES
---------------------	-----------------------	---------------	------------------

ESTIMATIONS GRATUITES

SERVICE DE NETTOYAGE MÉTROPOLITAIN **482-0600**

LES MAUX DE NOTRE LANGUE

En parlant d'assurances

Les assurances sont de plus en plus d'actualité. Et comme il s'agit d'un domaine technique, il est normal que nos journalistes aient du mal à en assimiler toutes les particularités lexicales dans le peu de temps dont ils disposent pour rédiger les articles qu'ils doivent y consacrer. Ils ne pardonneront cependant, je l'espère, de signaler les quelques erreurs qu'ils peuvent alors commettre, d'autant plus que ma tâche de traducteur officiel de l'industrie des assurances s'en trouve inévitablement compliquée.

On parlait récemment à la radio d'assurances-feu, traduction littérale de "fire insurance". C'est assurément INCENDIE, qu'il aurait fallu dire: le feu ne cause des dégâts qu'en cas d'incendie ou de début d'incendie (voir Robert: grand feu qui se propage en causant des dégâts).

On a aussi parlé d'assurances-résidentielles. Selon Robert, ce qui est résidentiel est "propre à l'habitation, à la résidence" (seulement en parlant de beaux quartiers). Comme les assurances en question ne sont pas seulement pour les riches, c'est assurance-HABITATION qu'il faut dire.

Avalanche

d'aubaines

LA VENTE SE TERMINE LE 31 MARS

curved space

meubles aux formes libres et lits d'eau

12075, boul. Laurentien, Cartierville, au sud du boul. Gouin. Tel.: 333-1430

et où trouverez-vous encore des fauteuils sacs à \$25?

Roulez à l'enseigne de la qualité!

Michelin a développé, dans le domaine du pneu, une technique encore inégalée. Quant au spécialiste Michelin, il saura vous conseiller utilement, car lui non plus ne s'arrête pas à mi-chemin.

POURQUOI VOUS ARRÊTER À MI-CHEMIN?
ROULEZ **MICHELIN**

Pneus & Mécanique L'Ecuyer Ltée

750 St-Grégoire (près Resther) 271-2456

Services de freins, alignement et balancement pour tous les modèles de voitures

Redressement de roues

Le tiers-monde du Québec

Le peuple esquimau: un mort en sursis

— 2 —
par Huguette LAPRISE

"NOS ENFANTS ne vivront pas comme nous, comme des Inuit. Nous vivons de chasse, de pêche, de piégeage, mais eux n'utiliseront pas ces moyens qui ont assuré notre survie comme la leur. D'ailleurs, nos méthodes ne sont pas adaptées au monde moderne. Nous voulons pour eux un plus bel avenir..."

David Ookpik a 44 ans. À l'entendre parler, on croirait un vieillard. Pourtant, il vivra lui aussi la transformation du mode de vie des Inuit. Il a déjà commencé. Président du conseil municipal de Koar-tac, il est mécanicien à l'emploi du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Père de sept enfants, c'est un "vrai" Esquimau. Taille moyenne, teint jaune, yeux bridés, pommettes saillantes, cheveux lisses et noirs. Comme la plupart de ses compatriotes, il se montre intelligent, vif d'esprit, aimable et gentil.

David Ookpik est difficilement perceptible; impassible, à la manière des Asiatiques. Il parle assez bien anglais, mais il faut revenir plusieurs fois sur les mêmes sujets pour lui faire dire quelque chose qui semble exprimer vraiment le fond de sa pensée.

Il est habillé à la mode esquimaude. Atigi, manteau que probablement sa femme ou sa mère a brodé, avec capuchon orné de renard, et kamik, longues bottes en peau de phoque qui montent jusqu'aux genoux. Les femmes mâchent le cuir pour le tanner et modeler le pied de la botte. Ces bottes sont doublées de molleton brodé de dessins colorés.

Simili-Esquimau

"Je vivais, poursuit David Ookpik, de la nature. Je n'avais jamais vu de magasin il y a cinq ou six ans. (Il n'y a jamais eu de magasin de la Baie d'Hudson à Koar-tac. La coopérative n'a été ouverte que l'an dernier). Ce n'est que depuis peu que j'ai de l'argent dans mes poches.

"Il y a déjà, ajoute-t-il, un sérieux conflit de générations. Les adolescents empruntent le mode de vie du Sud, dans leur façon de s'habiller, dans leur comportement. Remarquez que je ne dis pas qu'il faut garder notre culture. D'ailleurs, il est impossible de retourner en arrière; il y a déjà trop de choses de changées. Mais il y a du bon dans notre culture que nous devrions nous efforcer de conserver."

David Ookpik exprime l'avis de la plupart des Inuit du Nouveau-Québec. Prototype du père de famille nombreuse, dans la quarantaine, il a vécu le mode de vie traditionnel de l'Esquimau que ses enfants ne connaîtront jamais. Il est coincé entre la vie difficile d'une économie de subsistance, continué combat avec la nature, et le mode de vie importé du Sud, en apparence plus confortable et surtout plus sécurisant.

Le fils aîné de David Ookpik est secrétaire du conseil municipal. Un autre fait des études secondaires à Ottawa. Une de ses filles travaille, avec l'infirmière, au dispensaire. Les autres fréquentent l'école du village.

Comme il le dit, la transformation du mode de vie de l'Esquimau est commencée. Celui-ci a changé son moyen de transport. Il a modifiée l'habitat, devenant ainsi sédentaire, alors qu'auparavant, l'hiver, il vivait dans l'igloo et l'été, dans la tente, en suivant la migration du gibier. C'est la génération de David Ookpik qui a effectué ces changements importants.

Simili-Blanc

La génération actuelle, celle de ses enfants, poursuit la marche. Elle a adopté une nouvelle façon de se vêtir et de nouvelles habitudes alimentaires.

Par un froid de près de 40 degrés sous zéro, les adolescents se promènent en "jeans" serrés aux cuisses, avec de grosses bottes de motoneige. Certaines jeunes filles portent d'élégantes bottes de cuir comme celles portées dans le Sud. Des enfants jouent dehors chaussés de bottes de caoutchouc comme celles que nous portons sous la pluie. Ils ont remplacé les kamik. Personne ne pourrait aller chasser dans la toundra, a expliqué un vieux chasseur, avec des bottes de motoneige! Elles sont trop lourdes, ralentissent la marche du chasseur et l'épuisent rapidement.

Déjà, dans ce paradis du renard, du loup, du phoque et d'autres espèces d'animaux à fourrure, les fourrures synthétiques apparaissent au rebord du capuchon de l'atigi pour protéger le visage contre le froid. Pourtant, aucune fourrure synthétique ne saurait garder du froid comme le fait la véritable fourrure.

Un cruel mensonge

Même si l'entente au sujet de la baie James confine l'Esquimau dans son rôle traditionnel de chasseur, de pêcheur, de trappeur, ce n'est qu'un cruel mensonge, allèguent les contestataires de cette entente: dans les prochaines années, non seulement parce qu'il ne sera pas préparé à cette vie, mais on peut présumer qu'il n'y aura plus assez d'animaux pour nourrir tout le monde.

La population inuk du Nouveau-Québec s'accroît d'année en année. Le taux de natalité est le plus élevé du Canada et le taux de mortalité va en décroissant avec l'amélioration des soins de santé. Le nombre de naissance à Sugluk l'an dernier a été de 20 sur une population de 487. Il y a à peine une dizaine de vieillards. Lors du dernier recensement, seulement 165 personnes avaient droit de vote dans cette communauté, les autres étant des jeunes de moins de 18 ans.

A quelle activité économique, s'adonnera l'Esquimau dans ce désert de neige? A quoi occupera-t-il ses journées, sans loisirs, dans cet isolement?

"L'Inuk, disent la majorité des Blancs, traduisant ainsi crûment la triste réalité, était auparavant assis sur sa misère. Depuis dix



photos Eric Val (collaboration spéciale)
Les enfants ne vivront pas de chasse, de pêche et de piégeage.

ans, il est assis sur son bien-être social."

On prédit au Nouveau-Québec un immense développement économique dans les prochaines années. Ce paradis de la chasse, de la pêche et du piégeage deviendrait celui de l'électricité, du fer, du nickel, de l'amiante et d'autres minerais.

Actuellement, seule une mine d'amiante est exploitée dans toute la péninsule d'Ungava, à Baie-Déception, à quelque 300 milles au sud-est de la communauté d'Ivujivik, qui vit à la pointe extrême de la province. Pas un Esquimau n'y travaille.

De rares emplois

Le nombre d'emplois dans chaque communauté est en fait fort limité. Les plus gros employeurs sont les gouvernements fédéral et provincial. La compagnie Shell engage également quelques personnes pour la distribution de l'huile à chauffage et de l'essence pour les motoneiges.

Dans toutes les communautés, à l'exception de Fort-Chimo qui est le plus gros centre de la côte est, le nombre d'emplois ne dépasse pas 10: professeurs, infirmiers, mécaniciens, livreurs d'huile et d'eau, concierges, sculpteurs, artisans, trappeurs, agents de la Direction générale du Nouveau-Québec et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Depuis la création des conseils municipaux, les

postes de président et de secrétaire sont rémunérés.

La plupart des fonctions sont remplies par des Blancs, à l'exception des postes subalternes, livreurs et concierges. Quant aux activités de sculpteur, d'artisan et de trappeur, elles ne sauraient, sauf de rares cas, être une occupation à temps plein. Par exemple, en janvier dernier, les sculpteurs, artisans et trappeurs de Sugluk ont touché des revenus se situant entre \$22 et \$930. Les produits de leurs arts et les fourrures sont vendus dans le Sud par la Fédération des coopératives.

En contrepartie, volontiers paternaliste et colonialiste, le gouvernement a prévu dans l'entente que chaque communauté inuk ait droit d'office à un chasseur, un pêcheur et un trappeur. Chaque communauté aura de plus droit à un nombre supplémentaire de chasseurs, pêcheurs et trappeurs équivalant à 1 p. cent de l'ensemble de la population évaluée à 4.300. Un salaire annuel de \$9.000 sera versé aux chasseurs, pêcheurs et trappeurs admissibles à ce programme, ce qui représente une somme de \$477.000 pour le Québec. Toutes les sommes versées dans le cadre de l'application de ce programme seront indexées annuellement à la hausse du coût de la vie.

DEMAIN :
Les enfants et l'école

Woolworth: le juge parle d'"immoralité dans les relations de travail", et s'en prend aux lois

par Pierre VENNAT

DE L'AVIS d'un juge du Tribunal du travail lui-même, les lois actuelles ne permettent pas de réprimer, comme il se devrait, les "manifestations d'immoralité dans les relations de travail" au Québec.

Passé presque inaperçu dans les médias québécois, surtout parce qu'il arrivait en plein conflit de la fonction publique et à la veille de la manifestation massive contre les mesures anti-inflation, peut-être aussi parce qu'il concernait un petit groupe de syndiqués de Chicoutimi, loin des grands centres, le jugement rendu le 19 mars dernier par le juge Gaston Michaud et condamnant la puissante chaîne de magasins à rayons F.W. Woolworth, contrôlée par des intérêts américains, à \$18.000 d'amende pour avoir tout mis en oeuvre, y compris la fermeture de son magasin, afin d'empêcher un groupe de travailleurs de se syndiquer, fera sans aucun doute jurisprudence.

Beaucoup plus qu'un jugement

"juridique" en effet, le texte du juge Michaud constitue un jugement "moral" sur les agissements de Woolworth.

Venant quelques jours à peine après la conférence du professeur de relations industrielles de l'université Laval, Gérard Dion, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal, le jugement du juge Michaud démontre la nécessité d'une réforme des lois du travail qui tiendrait compte de la notion d'"immoralité" et qui, surtout dans le cas des puissantes compagnies, viendrait ajouter un effet punitif réel à des condamnations qui, aujourd'hui, laissent les puissantes compagnies quasi indifférentes.

"Si l'on veut être efficace, il faudrait, de dire M. Dion devant la Chambre de commerce, tant pour les dirigeants syndicaux que pour les employeurs, qu'on en vienne à des sanctions comme l'emprisonnement. Inutile de condamner le président de Bell Canada, par exemple, puisqu'on sait de toute évidence que ce n'est pas lui qui paiera l'amende."

C'est sans doute à quoi pensait le juge Michaud en rendant son jugement et en condamnant la compagnie F.W. Woolworth à \$18.000 d'amende.

"Les agissements de l'employeur, écrit-il dans son jugement, ont placé les salariés devant une pénible alternative: ou le syndicat demeure et le magasin reste fermé, ou le syndicat disparaît et les salariés retrouvent leur emploi avec, en plus, une indemnité double. Il s'agit là d'une manifestation d'immoralité dans les relations de travail que les lois actuelles peuvent difficilement réprimer comme il se devrait."

Le jugement Michaud établit clairement que le véritable enjeu du conflit de Chicoutimi, c'est la crainte par la direction de Woolworth que la syndicalisation s'établisse dans les quelque 400 magasins Woolworth et Woolco (propriétés des mêmes intérêts), à travers le pays, dont une soixantaine au Québec seulement.

Quand la direction de Woolworth, par conséquent, a, en juin 1975,

fermé son magasin de Chicoutimi, elle ne visait pas tant ses employés du Saguenay que les centrales syndicales en général et la CSN en particulier.

Le gérant du magasin local, M. Jacques Legault, entré en fonctions durant le conflit, l'a clairement indiqué, tel qu'il a été mis en preuve. "Les administrateurs, a-t-il dit, n'étaient sûrement pas intéressés à fermer boutique, mais ils ne voulaient pas non plus que l'idée de la syndicalisation se répande dans les autres magasins à travers le Canada."

Dans la même déclaration, le gérant de Woolworth à Chicoutimi dit être assuré que, dans deux ans, tous les magasins de cette chaîne auront un syndicat. "Je crois qu'on n'était pas prêt pour la syndicalisation. Dans deux ans, je pense bien que tous les magasins auront leur syndicat et cela ne causera pas de problème. Pour l'instant, je pense que c'est trop tôt", ajoute monsieur Legault.

Le jugement Michaud démontre ensuite que lors d'une rencontre aux bureaux de l'avocat de la com-

pagnie, Me Richard Martel, les représentants de Woolworth indiquèrent clairement aux représentants syndicaux que la seule possibilité d'une réouverture du magasin, c'était que les employés renoncent à leur accréditation syndicale et renoncent à négocier une convention collective.

Effectivement, le 22 juillet 1975, lors d'une assemblée générale des employés du magasin, ces derniers, à 68 p. cent des votants, ont accepté l'ultimatum patronal à savoir que pour retrouver leur travail, ils devaient renoncer à leur syndicat et, depuis, le magasin a rouvert ses portes.

Une sentence trop modeste eu égard aux droits brimés

Le juge Michaud a accordé beaucoup de poids aux déclarations du gérant Legault à l'effet que "jamais la compagnie n'acceptera un syndicat", que "le conflit ne se réglerait jamais avec un syndicat" et que les administrateurs de la compagnie n'étaient pas intéressés à

fermer boutique mais qu'ils ne voulaient pas que l'idée de syndicalisation se répande dans les autres magasins du Canada.

"Comment douter, écrit le juge, que ce dernier parlait et agissait en ces occasions pour la prévention? Le fait que monsieur Legault, après la réouverture du magasin, en soit nommé "officiellement" gérant ne constitue pas non plus une marque de désaveu de son employeur quant à ses agissements passés pour les fins du règlement du conflit, bien au contraire. C'est pourquoi le tribunal conclut qu'il est indéniable que monsieur Legault agissant pour un employeur, la prévention, a cherché à entraver les activités d'une association de salariés."

Pour toutes ces raisons, le juge Michaud déclare que le tribunal se devait d'imposer le maximum de l'amende prévue la loi.

Mais sans doute mal à l'aise, le juge n'a pu s'empêcher d'écrire qu'"il s'agit là d'un montant bien modeste pour la prévention, eu égard aux droits qui ont été brimés".

Hardy souhaite que Radio-Canada consulte la Régie québécoise avant d'établir des plans de développement

Le ministre des Communications du Québec, M. Denis Hardy a déclaré hier qu'il verrait d'un bon oeil que Radio-Canada consulte la Régie des services publics avant d'établir des plans de développement ou quand elle a l'intention d'ouvrir de nouvelles stations, afin de s'ajuster avec les exigences du Québec.

Tout en reconnaissant la juridiction fédérale sur Radio-Canada et sachant que le CRTC pourra toujours avoir le dernier mot, M. Hardy a dit espérer qu'on tienne compte des recommandations de la Régie des services pu-

blics. Le ministre a cité l'exemple de la nouvelle station de télévision anglophone que Radio-Canada a l'intention d'ouvrir à Chicoutimi.

Il a critiqué cette décision, faisant valoir que la région du Saguenay n'avait même pas de poste français à part entière et que pour cette raison il n'était pas juste d'y installer une station anglaise.

Par ailleurs, le ministre fédéral des Communications, Madame Jeanne Sauvé, a repoussé hier les revendications du Québec en vue d'une juridiction réglementaire sur Bell Canada en ce qui a trait aux opérations de cette so-

ciété dans la province, mais a laissé la porte ouverte à des négociations entre Ottawa et Québec sur d'autres aspects des télécommunications.

Mme Sauvé, qui prenait la parole sur les ondes de la

station CFCF, a mis son collègue provincial Denis Hardy au défi de démontrer que le système fédéral de réglementation ne fonctionne pas avant d'en demander l'amendement.

Faisant valoir que six pro-

vinces ont déjà le contrôle de leur système téléphonique, Mme Sauvé a fait remarquer que le Canada était le seul pays au monde à être privé d'un système national de réglementation dans ce domaine.

Selon elle, il n'y aurait pas d'avantage à morceler encore plus le système canadien.

Le ministre a également émis l'opinion que M. Hardy n'était pas inflexible la semaine dernière dans ses demandes de juridiction sur

Bell Canada, mais tentait seulement d'identifier les secteurs qui sont encore négociables.

Au sujet de la radiodiffusion, Mme Sauvé a déclaré que le gouvernement fédéral ne pouvait abandonner son

contrôle sur les réseaux nationaux, mais a laissé entendre qu'il était possible de négocier avec les provinces des contrôles conjoints sur la radiodiffusion locale et la câblodistribution.

LA ONZIÈME HEURE

CE SOIR
11 HEURES P.M.



ÉMISSION SPÉCIALE AVEC
LE TRÈS HONORABLE
PIERRE ELLIOT TRUDEAU
PREMIER MINISTRE DU CANADA

À L'ÉCRAN DE

CFTM 10
RÉALISATION: GILLES PILON

Une bonne raison de laisser H&R Block se préoccuper de vos impôts

Nous sommes humains et l'erreur est humaine. Par contre, si notre erreur vous occasionne un surplus d'impôt à payer, vous ne payez que cet impôt. Nous payons tout intérêt et pénalité. Nous appuyons notre travail par la garantie renommée H&R BLOCK.

Soyez rassuré sur vos impôts

H&R BLOCK
POUR VOTRE IMPÔT

RIVE SUD 878-1116
2177, Chemin Chamby (Longueuil)
307, Laurier (St-Lambert)
7250, Taschereau (Place Portobello)

LAVAL 887-2957
3821, Levesque (Chomedey)
10384, Lalande (Roxboro)
482, Des Laurentides (Pont Vieu)
1877, Labelle (Chomedey)
3550, De La Concorde (Dorval)
3512, Daguerre (Fabreville)

OUEST 483-1310
6151, Sherbrooke O (Coin Beaudry)
3645, Wellington (Verdon)
1267, Greene (Coin Massonville)
285, 6e Avenue (Lachine)
1783, Church (Coin LaSalle)
6787, Sherbrooke O (Coin Montclair)
338, Laffleur (LaSalle)

9 AM À 9 PM, EN SEMAINE
AUSIA

EST CENTRE 274-9488
5042, Avenue du Parc (Plex Laurier)
3430, Balenger (Plex St-Michel)
5716, Sherbrooke E (Plex Dickson)
1965, Ontario (Plex Dorion)
4818, St-Denis (Plex Gifford)
5235, Belanger (Plex 42e)
8928, Hochelaga (Plex Franch)
6327, Papineau (Plex Beaudry)
2670, Masson (Plex 2e)
4856, Papineau (Plex Mont-Royal)
NORD 747-1151
915, Decarie (St-Laurent)
5208, Decarie (Plex Isabelle)
9299, Pie IX (Plex Grandes Prairies)
8175, St-Hubert
5611, Côte-des-Neiges (Côte Ste-Catherine)
10583, St-Laurent (Haut-Bourgeois)
1720, Fleury (Papineau)
6851, Victoria (Plex Van Horne)
4327, Charlevoix (Plex Pie IX)

Centre d'Achat Laval-2e étage
Place Verdun — Rez-de-chaussée
Centre d'Achat Boulevard-2e étage
Place Verte-2e étage

MAGASINS

280, Fair St-Louis (Boisbrière)
218, St-Jean (Longueuil)
3555, Taschereau (St-Hubert)
3735, Notre-Dame O
118, St-Jean Baptiste (Châteauguay)

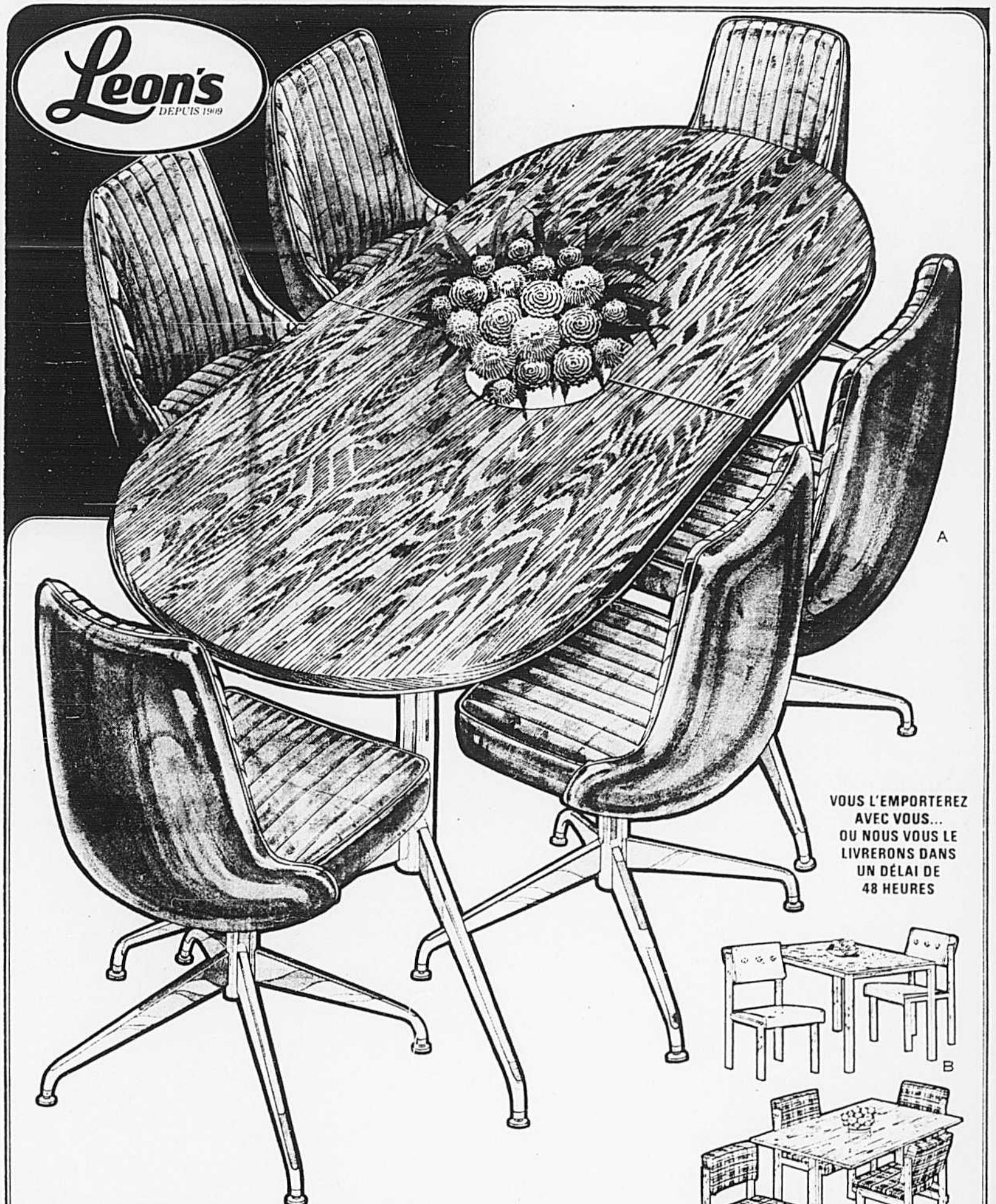
1277, Shevchenko (LaSalle)
2900, Notre-Dame O (Lachine)
5680, Henri-Bourassa (Lachine)
11930, Sherbrooke E
(Pointe aux Trembles)
70, Moreau (St-Luc)

PLACE CHAMPLAIN

Seas PLACE VERTU

Heures de magasin

Châteauguay, Saint-Jean, Iberville, Valleyfield
Saint-Jovite, Le Perre, Saint-Hyacinthe, Chambly,
Boucherville, L'Assommoir, Saint-Thérèse,
Saint-Eustache, Terrebonne, Brossard,
AUCUN RENDEZ-VOUS NECESSAIRE.



Mobilier de dinette genre Liberty 7 pièces à sièges pivotants — A

Table avec dessus de riche fini pacanier; 36 x 60 qui s'ouvre jusqu'à 72" au moment des repas. 6 chaises pivotantes à haut dossier, sièges de mousse épaisse et confortable dossier galbe, recouvert, ainsi que le siège d'un recouvrement de vinyle brun. Cadres chromés brillants.

\$298⁸¹

Mobilier de dinette 3 pièces genre danois — B

Élégant petit ensemble; table 30 x 36" avec dessus de nuance noyer clair. Deux chaises assorties en vinyle expansé rehaussée de capitons chromés. Cadre plat chromé.

\$137⁶⁴

Mobilier de dinette 5 pièces élégance contemporaine — C

Mobilier Liberty, chaises à dossiers réglables, capitonnage en HERCULON anti-taches de tweed brun. La table de 36 x 48" s'ouvre jusqu'à 60". Motif genre bloc de boucher. Fini érable clair.

\$270³⁶

Mobilier de dinette 5 pièces Liberty, monté sur roulettes — D

Confortables sièges genre "baquet" qui pivotent sur leur base et se déplacent facilement sur des roulettes. Spacieuse table ronde de 42" avec dessus d'arborite marbré et piètement ultra-moderne. Recouvrement d'épais vinyle et cadre de chrome étincelant.

\$273⁸⁴

On en revient chargé d'épargnes

Centre 2000, boulevard St-Martin,
à l'ouest de l'Autoroute
des Laurentides, sortie 7, Laval.

Adjacent à Hypermarché

LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9h à 18h.
JEUDI, VENDREDI: 9h à 21h.
SAMEDI: 9h à 17h.



3 1/2 millions pi. cu. d'entrepôt et salle d'exposition.



La CR-125 de Honda. Voici pourquoi elle bat la marche.

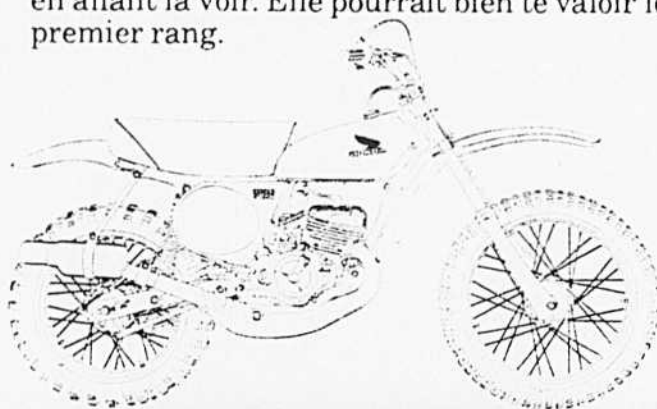
Une moto qui mène au premier rang de la catégorie motocross de 125 cc est une moto sur laquelle on peut se fier pour battre la marche.

Marty Smith s'est fié à la Elsinore CR-125 de Honda et il a gagné la course. La nouvelle CR-125 1976 de Honda est une moto entièrement conçue comme la moto de course à deux temps avec laquelle Marty Smith a gagné.

Elle a un gros pneu arrière à crampons multi-angles qui assure une bonne adhérence tous-terrains. Son empattement est long. Son échappement à chambre de détente a deux phases. Ses amortisseurs arrière, montés en position avancée, sont à grand débattement. Son châssis est dessiné de façon à offrir la meilleure maîtrise possible. Et elle est assez

puissante pour battre la marche en tout temps.

La nouvelle CR-125 est en montre chez le concessionnaire Honda. Tu as tout à gagner en allant la voir. Elle pourrait bien te valoir le premier rang.



HONDA

mène partout.

dynamic CYCLE & SPORTS 2921 Notre-Dame Lachine 637-2581	ALEX BERTHIAUME ET FILS 4398 De La Roche 521-0230	DEBIENS SPORT INC. 1869 Des Laurentides 663-4042 VIMONT-LAVAL	DAYTONA Centre-ville Sanguinet et Dorchester 288-6631 Chez nous dans l'est Papineau et St-Joseph 526-1696	
ANDRÉ PRIMEAU INC. 5775, boul. Taschereau 678-0250 BROSSARD	DESJARDINS STE-ADELE MARINE INC. 1961, boul. Ste Adele 229-2231 229-2937	HONDA CITY 183c, boul. Hymus (ch. St-Jean) MAIL K MART, Pte Claire 697-7551 6260, boul. Decarie (Van Horne) 735-2255 1624 e., Ste-Catherine (Metro Guy) 932-1173		HONBEC INC. 7773 St-Hubert 273-8879 MONTREAL MOTORS NEWMAN 7308, boul. Newman 366-4863 MONTREAL
	MOTOSPORT RIVE SUD 1307 boul. Ste-Foy 659-5150 LONGUEUIL	PRIMEAU BICYCLE INC. 2846 Rouen 522-6310 522-2444	PONT-VIAU MOTORCYCLES & SPORTS INC. 450, boul. des Laurentides 663-1661 PONT-VIAU	

Auguste Choquette demande une enquête sur les finances du Barreau du Québec

par Jacques GAGNON

Un avocat a envoyé un télégramme à l'Office des professions, hier, pour demander une enquête sur l'état des finances du Barreau du Québec.

Cet avocat qui ose défier le puissant organisme regroupant les quelque 5.200 avocats du Québec est nul autre que Me Auguste Choquette, avocat de Montréal et animateur de télévision.

Me Choquette a déclaré à LA PRESSE, hier, qu'il met en doute les qualités d'administrateurs des officiers supérieurs du Barreau du Québec.

Dans le télégramme qu'il a envoyé directement au président de l'Office des professions, M. René Dussault, Me Choquette donne trois raisons pour justifier l'enquête.

Avant d'entrer dans les détails, Me Choquette a cité le paragraphe 5, de l'article 12 du Code des professions, donnant à l'Office des professions les pouvoirs d'enquête dans le cas qu'il souleve. L'Office doit notamment faire enquête "sur l'administration financière de toute corporation qui présente une situation financière déficitaire ou dont les revenus semblent insuffisants pour remplir ses obligations".

Comme premier argument, Me Choquette fait remarquer que le Barreau du Québec vient de hausser la cotisation annuelle de \$50 et qu'il s'est de plus emparé de la réduction de \$25 accordée par le Barreau de Montréal.

Une part de la cotisation des avocats est versée au Barreau de Montréal et Me Choquette a fait remarquer qu'avec la réduction, la cotisation totale aurait été normalement de \$275. Au lieu de cela, elle passe à \$350.

Comme deuxième argument, Me Choquette mentionne que les administrateurs du Barreau du Québec ont commis une erreur majeure et coûteuse en attaquant la constitutionnalité de la Loi des petites créances. Se faisant, il estime que les administrateurs n'ont pas respecté l'esprit du code des professions, qui stipule que l'Office a pour fonction de veiller à ce que chaque corporation assure la protection du public.

Dans cet ordre d'idées, Me Choquette a déclaré à LA PRESSE qu'il n'y a pas de loi qui a rendu plus de services au public que la Loi des petites créances et qu'il n'y a pas de loi mieux administrée.

Son troisième argument: "A l'heure actuelle nous rémunérons les officiers supérieurs du Barreau qui ne sont pas à la hauteur de la situation".

L'Office des professions avait le pouvoir de fixer par règlement le quorum des assemblées générales d'une corporation. Me Choquette en profite pour demander de fixer un quorum de 10 pour cent dans le cas du Barreau du Québec, qui n'en a pas.

Me Choquette voudrait également qu'on amende l'article 10-A (paragraphe 3) de la Loi du Barreau, qui stipule que le candidat au poste de bâtonnier doit avoir été membre du conseil général dans les cinq années de la date précédant les élections.

L'avocat affirme que cet article est anti-démocratique et que n'importe quel avocat devrait pouvoir postuler.

Enfin, il suggère que tous les avocats soient consultés par lettre strictement confidentielle sur la nomination éventuelle d'un juge par le ministre de la Justice. Cela n'enlèverait rien au pouvoir du ministre mais lui donnerait une indication de la valeur du futur juge.

N'ATTENDEZ PAS
EMBEILLISSEZ VOTRE MAISON

AVEC NOS PRODUITS EN ALUMINIUM
DEMANDEZ NOS PRIX MAINTENANT
• FENÊTRES • PORTES • AUVENTS • REVÊTEMENT
Demonstration et estimation gratuites jour ou soir

ALSCO INC.
Produits de bâtiments en aluminium

APPELÉ LA SUCCURSALE LA PLUS PRES DE CHEZ VOUS

1530 est, rue BEAUBIEN,
Montréal
279-8551

1143, boul. DECARIE,
Ville Saint-Laurent
(Centre d'Achats
Norge) 744-6457

• QUÉBEC: 2070, rue Brault 681 0089 • OTTAWA: 206, rue Main 236 0134
• SHERBROOKE: 465, rue Papineau 567 5122

B comme dans boulons

Boulons d'ancrage
Boulons avec anneau
Boulons de charlots
Boulons à charrie
Boulons de convoyeur
Boulons de cuivre
Boulons d'échelon
Boulons épaulés
Boulons d'expansion

Boulons finis en "U"
Boulons à machine
Boulons avec œil
Boulons à potée
Boulons de scellement
Boulons à structure
Boulons à tôle creuse
Boulons à tire-fonds

FOURNITURES INDUSTRIELLES PASCAL

Quincaillerie de A à Z

Division de Fournitures Industrielles, The J. Pascal Hardware Co. Limited
5650 route Transcanadienne Pointe-Claire 695 0730

À Paris, Denyse Filiatrault tourne dans un film de Sautet

par Louis-Bernard ROBILTAILE
(collaboration spéciale)

PARIS — La dernière fois que j'avais rencontré Denyse Filiatrault, c'était il y a au moins un an et demi, lorsqu'elle jouait "Les belles-sœurs" de Michel Tremblay à l'Espace Cardin. Elle était plutôt survoltée. Quand elle avait ses journées libres, elle avait beaucoup de difficulté à supporter Paris. "L'air bête" des chauffeurs de taxis et des vendeuses

de magasins. Et quand elle travaillait, c'était encore pire: elle jouait dans une production franco-canadienne, "Le lit", qu'elle trouvait exécrable (et il semble qu'elle n'avait pas tort). Cette fois, elle est plus détendue, plus philosophe. Même si, en plein mois de mars, il fait froid et qu'il pleut tous les jours, même si les gens dans la rue ou en public continuent d'être aussi agressifs, elle prend tout cela avec plus de détachement. Toujours aussi

vivante et spontanée, elle continue de porter des jugements tranchés et catégoriques, mais avec une sorte de bonne humeur: même si, pour rien au monde, elle ne vivrait à Paris, elle est contente cette fois-ci d'y être pour travailler.

Il faut dire que le travail qu'elle y fait actuellement n'est pas tout à fait dépourvu d'intérêt: pendant un mois et demi, elle tourne dans le nouveau film de Claude Sautet, le réalisateur de "César et Rosalie" et de "Vincent, François, Paul et les autres". Il s'agit d'une histoire — dit-elle — "très compliquée": un film à plusieurs personnages qui se déroule dans une ville de province et dont l'atmosphère ressemblera quelque peu à celle de "Vincent, François, etc.". Un film intimiste, dans le genre dont Sautet est devenu le spécialiste, et où les caractères, les relations entre les personnages, les problèmes de couples et les problèmes de la quarantaine tiennent davantage de place que l'intrigue.

"Je n'ai pas un rôle de premier plan, explique-t-elle, mais il est important. Mon personnage est celui d'une femme de 35-40 ans, patronne d'un restaurant où la plupart des personnages se rencontrent régulièrement. Ce n'est pas un personnage déterminant pour l'intrigue, mais il est toujours présent. C'est un

role intéressant, qui n'est ni forcé ni caricatural. Celui d'une femme qui a réussi, qui est plutôt vivante et sympathique..." Denyse Filiatrault raconte très simplement comment elle a obtenu ce rôle. Quand elle jouait "Les belles-sœurs", quelqu'un lui avait dit que Sautet cherchait une comédienne de son âge pour son prochain film — c'était "Vincent et cie". "J'ai hésité. Même si "Le bûcheron" avait marché, je n'étais pas connue à Paris. Il fallait que je téléphone à Sautet, que je lui demande une entrevue: si j'avais eu 20 ans, si j'avais été une débutante, c'aurait été normal. Mais à mon âge, cela m'embêtait un peu."

Elle a quand même appelé Sautet. Dès qu'elle s'est nommée, il l'a interrompue: "Bien sûr que je vous connais, vous étiez dans le film de Carle!" Ils se sont rencontrés mais, comme le film qu'il préparait était une coproduction avec l'Italie, il était forcé de prendre une comédienne italienne. "Mais j'aimerais bien vous faire jouer dans un film. Lorsque c'est possible, je vous téléphone." Et c'est ainsi que, 18 mois plus tard, Sautet l'a appelée à Montréal pour lui offrir ce rôle.

Sautet, c'est l'homme du détail, de la nuance, de la précision. Il veille personnellement au choix du

moindre costume — il a fallu plusieurs jours de recherches pour finalement trouver le manteau qui convenait au personnage de Denyse Filiatrault. Pendant la première semaine de tournage, celle-ci a fait l'expérience d'une production à gros budget: "Sautet, dit-elle, peut faire recommencer une scène indéfiniment — une dizaine de prises s'il le faut — pour arriver à ce qu'il veut exactement, pour faire en sorte que les comédiens soient vraiment naturels."

Et elle ajoute: "Au Québec, malheureusement, ce n'est à peu près jamais possible: avec les budgets qu'ils ont, les réalisateurs sont obligés de tourner vite, même s'ils ne sont pas satisfaits du résultat." La première semaine de tournage avait lieu en Bourgogne: scènes d'extérieur tournées dans un froid glacial. Denyse Filiatrault a rencontré les vedettes du film: Michel Piccoli, Jacques Dutronc, l'Italienne Ottavia Piccolo. Elle est rentrée à Paris pour le week-end enchanter: de Sautet, "qui est parfois très dur et exigeant, mais qui a raison de l'être: il sait exactement ce qu'il veut." De Piccoli, qui s'est révélé un compagnon de travail sympathique — et, paraît-il, plutôt drôle. Aucun problème d'adaptation pour elle: on la connaissait déjà à travers "La mort d'un bûcheron".



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Jouer en "français" ne l'a pas du tout gênée: "Au cinéma, je joue un personnage; alors je parle comme doit parler le personnage. Ça me fatigue d'ailleurs moins que de parler français français dans la vie de tous les jours." Après les six semaines

de tournage, elle compte rentrer directement à Montréal, pour s'occuper de la ferme qu'elle vient d'acheter. "De toute façon, je n'ai pas du tout l'intention de faire carrière en France. Il y a dix ans, peut-être, j'aurais pu y penser, mais maintenant c'est trop tard. Mais j'aimerais bien, si c'était possible, revenir ici une fois par année, pour quelques semaines, tourner un film. Avec qui?... Il y en a beaucoup... Avec Claude Lelouch, par exemple: je sais que beaucoup de gens le critiquent, mais il est sentimental... et moi, j'aime ça!"

OPTOMÉTRISTES
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.
900, SHERBROOKE OUEST (CH 11) 849-1274
OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5.30 P.M.
JEUDI - VENDREDI de 9 a.m. à 9 p.m. - SAMEDI FERMÉ

la presse
livraison à domicile
285-6911
du lundi au vendredi: 8 h a.m. à 19 h 30
le samedi: 9 h à 16 h

À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
DES ASSOCIATIONS DES COMMISSIONS SCOLAIRES PROTESTANTES DU QUÉBEC
DES ASSOCIATIONS DES ENSEIGNANTS
Nous exhortons le gouvernement à nommer un médiateur pour sortir de l'impasse actuelle des négociations. L'éducation de nos enfants est notre priorité! Nos efforts d'aujourd'hui dans le secteur de l'Éducation préparent l'avenir de notre province! L'harmonie est essentielle dans nos écoles! L'année scolaire des étudiants est compromise! Cessez d'utiliser nos enfants comme des pions! Cette intervention est soumise par les comités des parents des commissions scolaires de North Island, Laurenvale et de Laval

Bardot: pas de documentaire sur la chasse aux phoques

LONDRES (d'après AFP, Reuter et AP) — L'actrice Brigitte Bardot, qui s'apprêtait à prendre un avion pour Terre-Neuve, a quitté Londres brusquement pour Paris sur les ordres d'un médecin.

On croit que Brigitte Bardot a été victime d'un accès de fièvre. Elle se rendait au Canada pour participer à un documentaire pour la télévision sur la chasse aux phoques. L'actrice qui est

Agée de 40 ans s'oppose en effet à la chasse annuelle aux phoques dans l'Atlantique-Nord.

Accompagnée d'un ami, elle venait d'arriver au salon d'honneur de l'aéroport de Heathrow pour y attendre un vol pour Terre-Neuve lorsqu'elle a été prise d'un mystérieux malaise. Un médecin a été appelé, l'a examinée et la vedette a pris immédiatement un avion pour Paris.

Dans la capitale française, son impresario a fait savoir que Brigitte Bardot était grippée depuis quelques jours.

Toute l'équipe de tournage du film a également annulé son voyage au Canada.

Weetabix
CÉRÉALES DE BLÉ ENTIER EN BISCUIT...
sur les ondes de **CJMS** 1280 MONTREAL

Jusqu'à \$18,000. EN PRIX
Tous les jours de la semaine, 24 heures par jour, CJMS diffusera le numéro-secret attribué à chacun des animateurs-vedettes dont les photographies apparaissent à la gauche.
Notez les numéros-secrets et gagnez!

PRIX EN TÊTE
— 390 billets de Loterie Olympique (maximum)
— 18 télécouleurs
— 1 automobile RENAULT 5 1976

CONCOURS "VEDETTES EN TÊTE" WEETABIX

Nom: _____ Adresse: _____ Ville: _____ Tél: _____

Âge: _____ Sexe: _____

Préciser le numéro de votre animateur-vedette préféré:

Serge Bélair	Édith Genest	André Robert	Edward Rémy	Claude Poirier
Huguette Proulx	Jacques Duval	Rocky Brisebois	Paul Vincent	Pierre Couture
Jean Duceppe	Donald Lautrec	Robert Lauzon	René Homier-Roy	

- RÈGLEMENTS DU CONCOURS**
- Pour participer, notez et inscrivez sur le coupon de participation le numéro-secret des quatzenze (14) animateurs-vedettes. Puis, complétez et faites-le parvenir à: "Concours Vedettes en tête Weetabix", CJMS, 1700 rue Bern, Montréal, Québec.
 - Des coupons de participation sont aussi disponibles de 9h00 à 17h00 à CJMS, 1700 rue Bern.
 - Chaque jour, sept (7) jours par semaine, du 1er mars au 8 avril 1976, dans tout le Québec, cinq (5) coupons seront gagnés. Ces gagnants recevront un billet de Loterie Olympique.
 - Si les gagnants ont joint une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé à leur coupon de participation, ils auront deux (2) minutes à la suite de la mention de leur nom en ondes pour composer 844-1280, et mériter un deuxième billet de Loterie Olympique.
 - Les 8, 15, 22, 29 mars, 5 et 9 avril 1976 nous procéderons à la pize de trois (3) coupons parmi les gagnants de la semaine précédente qui auront joint à leur envoi une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé. Ces trois (3) gagnants recevront un télécouleur couleur.
 - À la fin du concours, dans tout le Québec, nous gagnerons le coupon d'une personne et qui elle ait joint ou non une preuve d'achat Weetabix ou un fac-similé elle gagnera une Renault 5 1976.
 - Vous pouvez participer aussi souvent qu'il vous plaît. Chaque coupon dûment rempli doit être posté dans une enveloppe séparée et suffisamment affranchie ou déposée à CJMS, 1700 rue Bern.
 - Tous les coupons de participation devront être remis à CJMS au plus tard le 8 avril 1976 à minuit, date limite du concours.
 - Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus.
 - Les prix devront être acceptés tels que décernés et aucune substitution en argent ne sera accordée. Les gagnants devront également répondre à une question d'habileté.
 - Tous les résidents du Canada peuvent participer au concours, à l'exception du personnel de Weetabix, des agences de publicité et de CJMS ainsi que les membres de leur famille.
 - Tous les coupons de participation deviennent la propriété de CJMS. Tous ceux qui participent doivent permettre l'utilisation de leur nom, adresse et/ou photographie à des fins publicitaires ou promotionnelles.
 - Aucun achat n'est requis pour participer au concours.
 - CJMS se réserve unilatéralement le droit d'interrompre le concours pour quelque raison que ce soit.

Concours VEDETTES EN TÊTE...

A CHAQUE VEDETTE SON NUMÉRO-SECRET!

ÉCOUTEZ CJMS LA RADIO DES VEDETTES!

Serge Bélair 0800-0830	Édith Genest 0830-1130
André Robert 1130-1300	Edward Rémy 1130-1300
Claude Poirier 0800-2400	
Huguette Proulx 1300-1430	Jacques Duval 1430-1700
Rocky Brisebois 1730-1830	
Paul Vincent 1830-2100	Pierre Couture 2100-2400
Jean Duceppe 0800-1300 samedi	
Donald Lautrec 1300-1700 samedi	Robert Lauzon 1100-1200 dimanche
René Homier-Roy 1300-1700 dimanche	

La marque déposée **RUSCO** et l'emblème **Acier**: gages inégalés de qualité, durabilité et satisfaction

Redonnez à votre maison cette apparence du neuf avec les FENÊTRES, PORTES et PAREMENTS EN ACIER RUSCO

Pour tous genres de propriétés RUSCO offre de magnifiques possibilités à bas prix d'AMÉLIORER LE CONFORT LA COMMODITÉ ET LA VALEUR DE VOTRE DOMICILE

RUSCO... c'est différent

RUSCO SPÉCIALITÉ DE MAISON (1962) INC.
Au service des propriétaires québécois depuis 1952
PLUS DE 45,000 CLIENTS SATISFAITS À MONTRÉAL

2015 BOUL. THIMENS SAINT-LAURENT, QUE. 333-1000

Sortez de l'ordinaire! venez chez DUPUIS

Un air de fraîcheur dans votre intérieur grâce à C.I.L.

797 Le gallon

Confiez à "C.I.L." le soin de rajeunir votre intérieur... à peu de frais! Dupuis vous propose ces peintures de qualité, avec 5 finis au choix: semi-lustré, Latex pour l'intérieur, couche de fond pour l'intérieur, email pour l'intérieur et gris à plancher. Blanc seulement. Profitez vite de cette offre!

Blanc Lustré 21090 Grande Opacité

CENTRE-VILLE SEULEMENT
TROISIÈME ÉTAGE — RAYON 782

Renseignements et commandes téléphoniques 842-6171 842-5151

télé aujourd'hui

2:00 (5) All in the Family
The Longest Kiss (reprise)
(8) \$20,000 Pyramid
(9) A Matter of Fact
2:15 (2) C 17 Les Orléans
On point!
10 Ciné-lundi
Carpenter clandestine. — Fr.
124.
2:20 (8) Images and Things
2:30 (2) Cinéma
Vivre en paix. — 11. 1967.
(3) The Guiding Light
(6) The Edge of Night
(8) The Neighbors
(9) C 17 Les 100
tours de Centour
"Centour déguisé".
(12) What's the Good Word
(15) Alaska, the Great Land
2:40 (8) A Matter of Fact
2:45 (2) C 17 L'Afrique
du soleil levant
"Allah aux Cornes".
3:00 (3) All in the Family
(5) Another World
(8) Take Thirty
(9) General Hospital
(9) C 17 Le drame
de la survie
(12) Psychology Today
3:30 (3) Match Game
(6) Celebrity Cooks
(8) One Life to Live
(9) C 17 Si le
monde savait
(reprise)
(15) Lillas, Yoga and You
4:00 (2) Bobine
(3) Tattletales
(5) Somerset
(8) Forest Rangers
(8) Lassie
(9) C 17 En se
racontant l'histoire d'ici
(reprise)
(9) NC P'tites nouvelles
du 9
(10) Escadrille sous-marine
"Ennemi invisible".
(12) Celebrity Dominoes
(12) Flintstones
(12) Mister Rogers
4:30 (2) Fanfreluche
"Le Poisson rouge".
(3) Ironside
"The Face Image".
(5) Merv Griffin
(6) Canadian Brass
Special
(8) The Munsters
"Heaven the Great".
(10) Patofville
(12) Definition
(12) Happy Days
(12) Sesame Street
5:00 (2) Salto Mortale
"Alibis".
(6) Hi-Diddle Day
(8) Addam's Family
Fester on a Diet.
(9) C 17 Le sens de la vie
(reprise)
(9) NC Mireille et sens
sonnette
(10) Le Ranch L.
"Assurance-vie".
(12) It's Your Move
(22) The Big Valley
"Explosion" (reprise)
5:30 (3) Beverly Hillsbillies
(6) The Partridge Family

(8) Newscircle
(9) NC P'tites nouvelles
de Laval
(12) The Price is Right
(15) Electric Company
5:45 (2) NC P'tites nouvelles
de la Rive sud
18 h.
6:00 (2) Ce soir
(5) (8) News
(8) On the Rocks
(9) C 17 Tourlou!
(9) NC Mille et un emploi
(10) Parle, parle, jase, jase
(12) Puts
(12) High School Course
6:15 (9) C 17 Elans
d'athlètes
"Le karaté".
6:30 (5) NBC News
(8) The City
(8) Bewitched
"J'me marie, j'me marie pas".
(12) Mickey Mouse Club
(12) Fundamentals of
Engineering
6:45 (9) C 17 Autonomie
"L'entraineur".
19 h.
7:00 (2) Quelle Famille
Bernard, Gérard, Antoinette et
Emile s'en vont à Trois-Rivières
pour s'expliquer avec les parents
de Mireille. (2e partie).
(3) CBS News
(5) Adam 12
(6) Documentary Special
"A Woman's Place".
(8) Family Affair
(9) NC Luso Québécois
(9) C 17 En tant que
femmes
"J'me marie, j'me marie pas".
(10) Le 10 vous informe
(12) The Olympiad
(12) Star Trek
(12) Great Decisions
"India: Can Poverty Be Overcome
and Democracy Revived?".
7:30 (2) JO
(3) Hollywood Squares
(8) Treasure Hunt
(8) Hogan's Heroes
"The Informant".
(9) NC German Diary
(10) La Route olympique
"Les Grands Médailles".
(15) Evening Edition with
Martin Agronsky
19 h.
8:00 (2) Y a pas de
problème
(3) (8) Rhoda
(5) College Basketball
Championship
(8) (12) On the Rocks
(9) NC Chance égale
(9) C 17 Dans la tête
des hommes
(12) The Rich Little Show
Inv.: Lawrence Hilton Jacobs,
Ron Pallo, Sherman Hamalet et
Tom Bosley.
(15) Energy: A Tri-State
View
8:30 (2) Avec le temps
(3) Phyllis
(6) Front Page Challenge
(8) (12) Good Heaven's
(9) NC Nous autres à
Laval
(9) C 17 Ce coin de pays
"Marie-Christine".
(10) Les Bergers

27 h.
9:00 (2) Télé-Sélection
"Columbo: Poids mort". — 11.
1972.
(3) (8) All in the Family
(12) Joe Forrester
"Girl on a String".
(8) (12) Movie
"John Denver and Fried".
(9) NC Entrée des artistes
(9) C 17 Histoire sur le vif
(10) A la Canadienne
Inv.: Jacques Desrosiers et
Thérèse St-Onge.
9:30 (3) Maude
"The Split".
(6) Chico and the Man
(9) NC Film
"L'Ontario aux mille facettes".
(10) Médecin d'aujourd'hui
"Contre-courant".
10 h.
10:00 (3) A communiquer
(5) Jigsaw John
(8) (8) Academy
Award
(Durée: 2:15 hrs)
(9) C Roller Derby
(9) NC Des idées pour
en faire
(reprise)
(12) Pig & Whistle
"Devil on the Cross".
(12) Tom T. Hall:
Storyteller
(Durée: 1 hr)
10:30 (2) Téléjournal
(9) NC Kaleidoscope
polonais
(reprise)
(10) Les Nouvelles TVA
(12) One Day At a Time
10:50 (2) Nouvelles du sport
12 h.
11:00 (2) La Feuille d'érable
(14e an 12) "La Croix du Mont
Royal".
(3) (5) (12) News
(9) C Télé-sports Digest
(9) NC Here and Now
(reprise)
(10) La Couleur du temps
11:15 (10) Sans pantoufles
"Une fille et des lustres". — Fr.
1965.
11:21 (12) Puisse
11:30 (3) The Late Movie
"The Walking Stick". — 9th.
1969.
(5) Tonight Show
(9) NC Mille et un emploi
(reprise)
MINUIT
12:00 (2) Les Aventures de
Lagardère
(Durée: 1 hr)
(12) The Midnight Movie
"Age of Consent". — 1970.
12:15 (6) The National
(8) News
(12) Paul Harvey
Comments
12:30 (9) NC Nouvelles
(reprise)
12:37 (9) The Onedin Line
"Law of the River".
12:45 (10) Le 10 vous informe
(5) Tomorrow Show
1:00 (2) Téléjournal
(5) Tomorrow Show
1:30 (9) NC P'tites nouvelles
de Laval
1:45 (9) NC P'tites nouvelles
de la Rive sud
2:00 (9) NC Film
Dans les rues du Vieux Québec.
2:30 (9) NC Télé-photo
3:00 (9) NC C'est arrivé
demain
(reprise)

radio-télévision PAR LOUISE COUSINEAU

Splendeurs et misères d'un week-end très démocratique

L'un des "avantages sociaux" de la chronique de télé à LA PRESSE, c'est qu'il y a un superbe appareil Zenith qui vient avec. Avant que vous ne verdisiez d'envie, sachez que depuis jeudi, mon appareil chéri est à la réparation, victime de plusieurs maladies. Ma fille prétend que c'est la faute de la comète. Le réparateur affirmait moins de certitude, affirmant seulement que ça allait coûter assez cher. Fin du commercial.

L'autre télé de la maison appartenant à la collectivité familiale, j'ai passé la journée d'hier à me soumettre aux diktats de tous un chacun. Un de mes collègues expliquait la semaine dernière qu'il avait décréé chez lui une abstention de télévision pour toute une semaine. Oui, l'autorité existe encore, chez lui du moins. Chez moi, nous n'avons pas cette malchance.

Hier après-midi, ma fille a décréé qu'on écouterait la radio. Je l'ai observée avec curiosité déprimer lentement l'aiguille sur la bande FM. Après plusieurs essais, elle s'est posée tout naturellement sur CHOM, cette station bilingue qui fait le désespoir des diffuseurs privés francophones parce qu'elle attire les jeunes Québécois, et aussi celui de certains parents qui n'aiment pas cette musique.

Ma fille ignore tout de ces problèmes, elle ignore même que CHOM est CHOM. A ma question insidieuse sur les raisons de son choix, elle a répondu que c'était la

meilleure musique. Je ne l'ai pas chicanée.

En soirée, avec un enthousiasme forcé, j'ai proposé "Monsieur B". Silence des autres. Je branche. On a eu le temps de voir Céline Lomez bousiller une assez bonne chanson (de Pierre Barouh?) et Chantal Pary en interpréter une indifférente. Rendu à l'harmoniste, ils ont éclaté. Les raisons profondes de leur éclat me sont parvenues, résumées en une phrase simple: "C'est plate". Et moi qui n'avais rien dit...

On n'a pas le câble sur la télé de la maison. Le choix était mince et le consensus s'est fait sur "Les canons de Navarone". J'ai tenté d'objecter que je l'avais déjà vu.

"Pas avec autant de commercial", a-lancé un farceur. A 20h30, j'ai proposé l'Isen au 6. "Tu l'as déjà vu", m'ont lancé ces maniaques avec une belle logique, et puis on veut voir le coup des explosifs en-dessous de l'ascenseur et la belle explosion de Navarone. Un village situé à proximité de la Bécotte, m'a-t-on dit, mais c'est vrai que le coup de l'explosion, c'est pas mal bon.

Ils m'ont laissée regarder Pierre Nadeau dans sa tournée des États-Unis. Ca aussi je l'avais vu au visionnement des chroniqueurs cette semaine, mais je voulais m'assurer que ma première opinion n'était pas la bonne. Pour la deuxième fois, j'ai essayé de m'intéresser à

cette mosaïque américaine, à cette fille violée et reviolée, au contenu du frigo des gens de San Francisco, à la réussite sociale du leader noir qui fut militant de la contestation, à ces drop-outs du West Virginia, à ces réfugiés de la grande ville dans une chic retraite champêtre. L'idée de prendre des rescapés de Kent State, où la contestation étudiante est morte sous les balles de la garde nationale, n'était pas mauvaise. Le réalisa-

teur Pierre Leduc nous a même confiés qu'elle avait été empruntée au magazine Newsweek. Mais le traitement manquant à l'arrangement d'intérêt, était décousu et une répétition de tous ces lieux communs que l'on nous sert depuis des années sur ce pays violent. Il y manquait un fil conducteur, un approfondissement qui aurait donné à ce reportage un éclairage nouveau. On se serait attendu de la part de Nadeau à moins de facilité.



Céline Lomez a bousillé une chanson... et Pierre Nadeau nous a habitué à moins de facilité.



choix d'émissions

19:00 (15) 17 — En tant que femmes

"J'me marie, j'me marie pas": reprise de la série des films de l'ONF réalisés par des femmes. Celui-ci est de Mireille Dansereau, sur le mariage et l'amour dans la vie des femmes.

21:00 (2) 9 9 11 13 — Colombo

"Poids mort": le filic que bien des gens préfèrent remettre ça.

22:00 (5) 6 — Academy Awards

La grande fête annuelle des Oscars

23:00 (4) 7 10 — La onzième heure

Pierre Elliott Trudeau est interviewé par Solange Chaput-Rolland.

DEMAIN

13:35 (2) 9 9 11 13 — Femme d'aujourd'hui

Le grand spécial de la 2.000e émission: une enquête d'un océan à l'autre, avec 200 invités, en direct et par satellite, sur la question suivante: "Quelles sont, en 1976, les valeurs que vous estimez essentielles de transmettre à vos enfants?"

L. C.

CJMS EN TÊTE...

 Serge Bélair 6h00-9h30	 Émile Genest 9h30-11h30	 André Robert 11h30-13h00	 Huguette Proulx 13h00-14h30	 Jacques Duval 14h30-17h00	 Jean Duceppe samedi 9h00-13h00	 Donald Lautrec samedi 13h00-17h00	 René Homier-Roy dimanche 13h00-17h00
---	--	---	---	--	--	---	--

CJMS
1280 MONTREAL



Fournisseur
officiel
des Jeux
Olympiques
de 1976

la radio au service des gens de chez nous

THEATRE / CRITIQUE

Un cours d'histoire

UN PAYS DONT LA DEVISE EST JE M'AMUSE
"Grande gigue" de Jean-Claude Germain
Avec Guy L'Ecuyer et Marc Legault. Au Théâtre
d'aujourd'hui, 1297 Papineau, jusqu'au 2 mai.

par Jean O'NEIL
(collaboration spéciale)

Vendredi soir. Théâtre d'aujourd'hui. Le professeur Jean-Claude Germain donne son cours d'histoire.

Ça se passe comme dans une salle de cours ordinaire sauf que le professeur, fatigué de marmonner le même texte d'année en année pour des élèves distraits, décide d'envoyer au tableau le petit niais de la deuxième rangée et le gros épais qui ronfle toujours au fond de la classe.

Avec un coffre plein de guenilles et un passe-glorieux, le petit niais et le gros épais vont d'abord prouver que les élèves ne sont pas plus idiots que leur professeur et que les étudiants ont souvent des ressources inépuisables quand ils cessent d'écouter la leçon et qu'on leur permet de la donner.

Guy L'Ecuyer a un don inespéré pour faire rêver les gens quand il s'agit de son gin en célébrant la nostalgie des grandes forêts d'épinettes et Marc Legault ne lui doit rien quand il s'installe dans les culottes de Jacques Cartier, du Marquis de Montcalm ou de Porphyre Mercier.

Le théâtre, c'est une foule de petites choses comme disait feu Michel Normandin à propos du civisme. Et des petites choses, il y en a une foule dans cette grande gigue sans prétention.

Y compris ce vieil interview de Maurice Richard par le même Michel Normandin qui risque de vous mettre des toiles d'araignées dans la mémoire et de l'humidité dans les quenottes.

Allez-y, allez-y! Soyez distraits dans les bouts trop longs mais soyez attentifs quand Guy L'Ecuyer se déguise en échange car vous ne reverrez plus ça jamais ni sur la terre ni au ciel et c'est une séquence tellement drôle que vous voudrez peut-être la revoir sur votre lit de mort.

Ne vous gênez pas pour fermer les yeux et les oreilles dans le détour des Berets blancs. Les freak-shows sont suffisamment pénibles pour qu'on ne se mette pas en frais de les parodier quand on se détend.

Mais le grand monologue du curé sur l'impureté et les finances paroissiales, ne le manquez pas car il mérite de figurer dans l'anthologie du théâtre québécois et, plus tard, vous auriez de la peine de le relire sans l'avoir écouté ce soir. Ne manquez pas non plus les discours sur la politique qui, au Québec comme ailleurs, est une affaire de famille. Ce discours devrait être imprimé sur des tirés-à-part et distribué gratuitement dans les galeries de l'Assemblée nationale réservées au public.

Je ne connais pas Jean-Claude Germain. S'il n'est pas professeur d'histoire il devrait l'être et s'il l'est il a bien fait de laisser sa chaire pour aller enseigner dans le petit rez-de-

chaussée de la rue Papineau. Là au moins, ceux qui l'entendent l'écouteront, s'amuseront et ne s'attendent pas à recevoir des crédits du ministère de l'Éducation.

Dans des mots différents, ils retrouvent le rêve que Félix-Antoine Savard avait mis dans la tête de Menaud maître-draveur. On rêve, on rêve et ça donne pas grand-chose de concret mais si, au théâtre, les comptables rêvaient suffisamment, ça les empêcherait de se prendre pour des économistes dans la vie de tous les jours. Et ça empêcherait les portiers de se prendre pour des premiers ministres.

Est-ce qu'il y a une morale au bout du compte? Si oui, je ne l'ai pas ouïe. J'ai regardé et j'ai vu une bande dessinée, drôlement faite, avec les moyens du bord, une page en couleur, une page en noir et blanc.

Et tout ça si près de moi que j'aurais pu, souvent, sortir un kleenex de ma poche pour essuyer la sueur sur la face des comédiens.

Le petit monde a souvent de bons réflexes, même s'il oublie d'enlever ses claques au moment de la crucifixion. De bons réflexes et des cerveaux en bonne santé, même s'ils sont gris et blancs, même s'ils oublient, comme on dit qu'ils l'ont dans le titre de cette revue. Et le petit monde doit s'oublier beaucoup pour avoir un peu de "fun". Germain L'Ecuyer et Legault nous aident à oublier des grands bouts et à nous souvenir quand même.

LITTÉRATURE / LA SEMAINE

De petites nouvelles

On potine à l'Est. L'hebdomadaire soviétique "Literaturnaya Gazeta" affirme que l'oncle d'Alexandre Soljenitsyne, prix Nobel de littérature et transfuge, était un voleur. D'autre part, l'écrivain a déclaré à Londres que l'Occident déclina, "ce qui ôte à l'humanité pratiquement tout espoir d'échapper à une catastrophe universelle".

Le professeur Jean Bernard, hématalogue de réputation internationale, a été reçu récemment à l'Académie française. Il occupe le fauteuil de Marcel Pagnol. Le professeur Bernard a écrit "Survivance", recueil de poèmes de prison, et "Grandeur et tentation de la médecine", réflexions d'un médecin sur son art et son temps.

Pour contribuer à l'organisation du colloque sur les livres pour enfants, qui aura lieu dans le cadre de la Foire internationale du Livre de Montréal, le ministère québécois des Communications a consenti une subvention de \$14.000.

Ce soir à 20 h, conférence du professeur Michel Foucault, du Collège de France, auteur de l'ouvrage intitulé "Surveiller et punir". À l'auditorium principal de l'Université de Montréal.

Le mercredi 7 avril à 21h30, le réseau anglais de Radio-Canada présentera un documentaire réalisé

pour l'Office national du film par Donald Brittain et John Kramer, film consacré à l'écrivain maudit Malcolm Lowry: "Volcano: An Inquiry into the Life and Death of Malcolm Lowry".

L'écrivain contestataire Jacques Tieuouy qui avait été accusé d'avoir commis plusieurs attentats chez des membres de l'Académie Goncourt, a été de nouveau arrêté la semaine dernière. Selon France-Presse, il s'apprêtait à allumer un incendie devant un grand magasin parisien.

Le romancier soviétique Sergueï Smirnov, lauréat du prix Lénine de littérature, est décédé la semaine dernière à Moscou à l'âge de 61 ans.

Les Editions HMH lanceront le 1er avril cinq nouveaux ouvrages. Dans la collection Sur parole, "Pourtant le Sud...", de Marie-Josée Theriault; dans la collection Constantes, "Ecrivains des Amériques", de Naim Kattan, en deux tomes, le premier consacré aux États-Unis, le deuxième au Canada anglais; dans la collection Sur parole encore, "Poèmes de la mer", par Paul Chanel Malenfant; et hors collection, "La Sociologie par les textes", de Claude Duhamel.

Les Editions de Lagrave annon-

cent la réimpression du roman "le Signe et la tendresse", de Jean-Paul de Lagrave. C'est le récit d'une enfance sous le régime Duplessis.

Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder deux subventions à l'Académie des lettres et des sciences humaines de la Société royale du Canada, en particulier pour la publication du numéro 30 de la revue "Présentation", qui publie les discours des récipiendaires de cette peu célèbre académie.

La revue (très bien faite) Québec français, de l'Association québécoise des professeurs de français, présente dans son numéro de mars un panorama de la littérature québécoise. Maximilien Laroche écrit sur le théâtre, Gilles Dorion sur le roman, André Gaulin sur la poésie et Alonzo Leblanc sur l'essai.

Le premier numéro de la revue "Jeu", qui paraîtra trois fois l'an aux Editions Quinze, consacre des textes à "l'Argent ça fait-y vot-bonheur?", au "Lénine" de Gurik, aux problèmes du théâtre pour enfants et à la tournée française du Centre d'essai des auteurs dramatiques. On y trouve également un répertoire des troupes, organismes et écoles de théâtre.

Il serait peut-être utile de rappeler aux amateurs de science-fiction qu'il existe une revue québécoise y entièrement consacrée, "Requiem". On s'y abonne au 455 de la rue Saint-Jean, à Longueuil. R. M.

THEATRE / CRITIQUE

Le Macbeth de Shakespeare ce sera pour la prochaine fois

MACBETH. Shakespeare traduit par Maurice Laperrière. Mise en scène d'Yvan Cavallé. Costumes de Solange Legendre. Décors de Claude Fortin. Musique originale de Serge et Claude Roy. Directeur de production: François Gauthier. Avec Hélène Loselle, Gilles Pelletier, Aubert Pallascio, Edgar Frittier, Yvon Bouchard, François Tassé, Réjean Guenette, François Gauthier, Roger Garceau, Pierre Dagenais et beaucoup d'autres... Une production de la Nouvelle Compagnie Théâtrale. Au Théâtre du Dieu, jusqu'au 12 mai.

par Jean O'NEIL
(collaboration spéciale)

Quand on se fait une fête d'aller voir Macbeth c'est un peu décevant de se retrouver à une mascarade de quartier, si réussie soit-elle. La déception passée, on se console comme on peut,

tel cet étudiant qui, entendant le cri de mort de Duncan, en conclut que sa bière était "flatte" et qui, après l'assassinat grotesque de Banquo, invite pénétrément ses copains à manger des viandes froides.

Essayer de faire du cinéma au théâtre c'est bien dangereux. Shakespeare ne s'est jamais embarrassé de précisions historiques, de couleur locale ou de déploiements sensationnels. Macbeth, comme Hamlet, comme Jules César et comme la plupart du reste, est avant tout un texte. Dans le cas de Macbeth, c'est même un texte puissant et beau qui laisse au

spectateur le soin d'imaginer le décor et les circonstances. Samedi soir au Gesù, la Nouvelle Compagnie Théâtrale avait peut-être minimisé l'imaginaire de son public. On lui a montré des costumes somptueux, des décors dignes d'un architecte patenté et des éclairages savantissimes.

Mais le texte! Où était le texte? Quand une erreur commune ou une volonté supérieure a décidé que Macduff aurait l'air du chef des pompiers, comment voulez-vous que le pauvre comédien s'en sorte? Quand les sorcières ont l'air de revenir d'un party d'Halloween à Outremont, comment

voulez-vous qu'on les écoute? Et quand une certaine conception théâtrale veut que la tragédie se traduise par une crispation des mâchoires, un rictus permanent et de grands gestes solennels, qu'est-ce que vous pensez que ça donne?

Ça donne que les postillons, bien éclairés par les feux de la rampe, vont planer jusqu'au troisième rang des spectateurs tandis que les mois, égarés dans la gorge, tombent à plat sur la scène où il n'y a pas d'oreille pour les ramasser.

C'est bien "platte" d'écrire des cho-

ses comme ça quand d'avance on se faisait une fête de ne pas aller au boulevard.

Bien sûr, Macbeth est une grosse machine et un petit critique ignore presque tout des énormes difficultés qu'il faut surmonter pour la faire tourner. Il serait bien mal venu de dire à des professionnels comment s'y prendre mais il est aussi bien placé que n'importe qui pour constater que la pauvre machine ne tourne pas rond.

Les comédiens, qui sont des gens aussi sensibles et intelligents que leur public, seraient souvent meilleurs s'ils n'essayaient pas de faire du théâtre à

tout prix et s'ils disaient les mots comme ils leur viennent, après les avoir pesés. Pierre Dagenais en est la preuve, lui qui joue son rôle avec une belle et grave sobriété.

Et s'il faut en mettre, qu'on en mette plein le verre, comme Roger Garceau qui, dans son rôle de portier, dépasse toutes les conventions et toutes les convenances pour signer, dans un moment d'ébriété, le plus beau moment de la soirée.

Où, le vrai Macbeth, le vrai Shakespeare, ce sera pour une autre fois car il y aura sûrement une autre. Les cahiers de la NCT, les textes et les informations qu'on y donne prouvent que ces gens-là travaillent sérieusement et laissent espérer qu'une erreur n'est rien d'autre qu'une erreur.

DERNIERE SEMAINE
tnm
861-0563
Billets en vente maintenant
SUPPLÉMENTAIRE
LE 3 AVRIL
la nef des sorcières

LE DERNIER DES DON JUAN
MONIQUE MILLER
MARJOLAINÉ HÉBERT
VÉRONIQUE LE FLAGUAI
ET JEAN DUCÉPPE
JUSQU'AU 18 AVRIL
Billets en vente maintenant
THÉÂTRE PORT-ROYAL
842-2112

THEATRE des VARIETES
A L'AFFICHE
GUILDA FOLLIES 76
AVEC GUILDA, LA POUNE, MONIQUE VERMONT,
PIERRE JEAN, BARBARA ARAYA, JEAN FABERT.
Choregraphe John Kelly
4530, rue Papineau
Tél.: 526-2527

EN SONORAMA!
LE MIRACULEUX SYSTEME QUI VOUS FAIT RESSENTIR CHAQUE VIBRATION
KRAKATOA, A L'EST DE JAVA
BRIAN KEITH
DIANE BAKER
ELECTRA
JEAN-TALON
PLAZA
PARC-Verdun
PL LONGUEUIL

JAMES CAAN
VERSION FRANÇAISE
ROLLERBALL
UN FILM DE NORMAN JEWISON
OMAR SHARIF RICHARD HARRIS
"Terreur sur le Britannic"
Cinéma 7 art
722-0302
3180 rue BELANGER

De Denys Saint-Denis
avec PASCAL DESGRANGES
DERNIERE SEMAINE
Du 17 mars au 4 avril
HORAIRES: mercredi, jeudi, vendredi
et dimanche: 20h
samedi: 19h30 et 22h30
Relâche: lundi et mardi.
le Patriote
EN HAUT
(MONTREAL)
1474 av. STE CATHERINE
Tél. 523-1131 521-6666

L'année de la femme vient de produire à retardement son héroïne:
DOCTEUR FRANÇOISE GAILLARD
Annie GIRARDOT
BIENTOT AU
PARISIEN LAVAL VERSAILLES

KILLER FORCE
Telly Savalas - Peter Fonda
MAUD ADAMS
THE DEVIL WITHIN HER
12-40-410-5:55-7:40
CINE-CENTRE 2
1474 av. STE CATHERINE 148 102

LA SUEDE
présente
LES VOYEURS
un film à voir absolument à deux
même avec sa femme
c'est bon pour la santé!
12:20 - 3:00 - 5:45 - 8:30
MIDI-MINUIT
4462 St-Denis 842 8264
DÉS 1:00
CANADIEN
1204e Ste Catherine 525 8600

CAMPUS PUSSYCATS
THE EDUCATED CO-EDS
18:00, 19:30, 21:45, 23:15
TEENAGE JAILBAIT
with RENE BOND COLOR
18:00, 19:30, 21:45, 23:15

LA SUEDE
présente
LE VENT DE LA VIOLENCE
2e FILM
PHILIPPE NOIRET
PIERRE RICHARD
"Un sang entre les dents"
BERRI
ST-DENIS, STE CATHERINE 288 2115

Après avoir vu ce film
CLAUDE POIRIER
de-reporter a dit:
"En quinze ans de métier,
j'ai vécu la même expérience
5 fois et j'affirme
que ce film c'est du vécu!"
2e FILM A CHAQUE CINE
CHAMPLAIN VERDUN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1695 3841 WELLINGTON 768-2052
Aussi à ST-JEROME, ST-JEAN, GRANBY

Cinéma ODEON
LES FILMS RENÉ MALO présentent
une production de CHRISTIAN FECHNER
un film de CLAUDE ZIDI
PIERRE RICHARD
JANE BIRKIN
LA COURSE A L'ECALOTE
CREMAZIE
ST-DENIS-CHEMUNY 348 4210
Aussi à VARENNES, ST-EUSTACHE, GRANBY

En nomination pour
4 prix de l'Académie dont
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE!
MERCIER
STE-CATHERINE-PIC-IX 235-4274
JAWS EN FRANÇAIS
LES DENTS DE LA MER
11h - 12h
BERGMAN
MOZART
POUR TOUS
La Flûte Enchantée
OMAR BERGMAN
7:00 - 9:30
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'ORVILLE 721-4500

LECHAT ET LA SOURIS
7:30 - 9:30
UN GENIE 2 ASSOCIES UNE CLOCHE
SERGIO LEONE
TERENCE HILL
ROBERT CHARLEBOIS
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 389-5577
7:00 9:30
TAXI DRIVER
1:10 3:10 5:10 7:15 9:15
ATWATER 1
PLAZA ALEXIS NIHON
535-4244

Papineau & Mc Kynell 527-8635 310 STE CATHERINE D. 861-2807

LES CINÉMAS DE LA VILLE DE MONTREAL

Si la suite
de *Cher Q'advent*
représenté
pas même
portée à l'écran
finies à B&B
Rivoli et King Kong

Emmanuelle l'Antivierge

Un film de
Francis Giacobetti

Après
Sylvia
Kristel

Emmanuelle
l'Antivierge
à la recherche
totale du plaisir

RIVOLI: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 PARISIEN 3: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 LAVAL 2: SEMAINE 7.00 ET 9.00, SAM. ET DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 VERSAILLES: SEMAINE 7.30 ET 9.30, SAM. ET DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

6e
SEMAINE!

cinemas
LE PARISIEN 5
480 Ste CATHERINE D. 866 7856

RIVOLI (2)
St Denis & Belanger 277-3125

VERSAILLES
7265 Sherbrooke E. 353-7888

LES CINÉMAS
Laval 5
CENTRE LAVAL 680 1776

Egalement à 2 cinémas suivants:
JOLIETTE (Joliette)
DRUMMOND (Drummondville)

La Scala de Milan est au bord de la faillite

MILAN (AFP) — La Scala de Milan est au bord de la faillite et un appel pour sauver le prestigieux opéra a été lancé au président de la République italienne, M. Giovanni Leone, par le maire de Milan, M. Aldo Aniasi.

L'appel a été signé par toutes les autorités de la région, par des personnalités culturelles de premier plan, — comme le poète Eugenio Montale, Prix Nobel de littérature, et le metteur en scène Giorgio Strehler, — par les représentants de tous les partis, par les syndicats et par les journaux de toutes tendances.

Le drame de La Scala et la solidarité massive que l'opéra milanais a soulevée s'expriment en chiffres. Un projet de loi pour le financement des 13 théâtres lyriques italiens, en cours de discussion à la Chambre, prévoit \$75 millions au total, dont environ \$12 millions pour La Scala.

Ce chiffre, estime le surintendant, M. Paolo Grassi, est dérisoire, et la situation est aggravée par le fait que le ministère des Spectacles demande à La Scala d'éponger son déficit actuel en pratiquant des coupures dans son budget (\$560,000). Il s'agit d'un suicide, a déclaré M. Grassi.

Les seuls frais de gestion de La Scala dépassent \$11 millions par an, et l'opéra estime que \$16 millions sont nécessaires pour pouvoir assurer des créations dignes de sa réputation.

Le ministre des spectacles a riposté en menaçant d'envoyer un commissaire gouvernemental.

La Scala, a déclaré le maire de Milan, qui doit rencontrer le président Leone et les responsables gouvernementaux, n'est pas un théâtre comme les autres. Elle appartient au monde entier. Ce serait un crime contre la culture de l'obliger à s'abaisser à un niveau artistique inférieur au sien.

Lily Pons: \$2 millions en héritage

CANNES (AFP) — L'héritage de la cantatrice Lily Pons — décédée à Dallas (Texas) le 13 février dernier et inhumée à Cannes, où elle était née — s'élève à plus de \$2 millions de dollars, a confirmé à Cannes M. Roger Girardot, l'un de ses héritiers.

La succession de la célèbre soprano — fourrures, bijoux, oeuvres d'art et documents — a été confiée au tribunal de Manhattan (New York). Elle sera partagée entre quatre héritiers.

Les deux soeurs, de Lily Pons, Mmes Christiane Girardot et Juliette Rudolf, partageront ses biens avec M. Roger Girardot et Mlle Claire Lily Girardot qui vit actuellement à New York. Pour faciliter le règlement de la succession, une partie des oeuvres d'art de la collection de Lily Pons pourrait être mise en vente à New York.

Richard Arlen est mort hier

LOS ANGELES (AFP) — L'acteur de cinéma Richard Arlen est mort hier à Hollywood à l'âge de 75 ans. Souffrant d'un emphyseme, il était hospitalisé depuis un mois.

En 45 années de carrière, Richard Arlen joua dans plus de 250 films, dont plusieurs films d'aventure. Pilote pendant la Première guerre mondiale, il interpréta plusieurs fois ce rôle à l'écran, notamment dans "Wings", primé meilleur film en 1927 et dans lequel il joua aux côtés de Gary Cooper.

Durant les dernières années de sa vie, il était devenu un farouche adversaire de la pornographie et s'était à maintes reprises prononcé contre la violence à la télévision.

HORAIRES

(suite de la page A 15)

culté de musique, 2275, Côte Ste-Catherine) — Ce soir, 20:00, Christian Prévost, Jacques Girouard, Jasmine Perron et Johane Aral, violonistes. UNIVERSITE MCGILL (Faculté de musique, 555, ouest, Sherbrooke) — Ce soir, 20:00 et 20:30, récital d'élèves. Entrée libre.

variétés

PLANETARIUM DOW (1000 ouest, St-Jacques) — "La décennie cosmique". Mar., jeu., 12:15, 21:30. Mer., vend., 14:15, 21:30. Sam., 14:15, 16:30, 21:30. Dim., 17:00, 19:30, 21:30 et 21:30 (en français). Mar., jeu., dim., 14:15, 20:15. Ven., 12:15, 20:15. Sam., 12:00, 15:30, 20:15 (en anglais). PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Nana Mouskouri, 20:30. CAPE CAMPUS (angle Decelles et René-Marie) — Luther Allison, 20:30. AUDITORIUM LE PLATEAU (rue Callixa-Laval, parc Lafontaine) — Ce soir, 20:30, Valéry. THEATRE DU NOUVEAU-MONDE (54 ouest, Ste-Catherine) — Rasoul Dargay. Convention en première partie: 20:00.

EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

Simpsons

Aubaine Simpsons

266

Aubaine
Simpsons

un seul bas prix! Ravissants
vêtements et accessoires

- A. Salopette 100% coton. Imprimés variés en rouge ou bleu. 12, 18, 24 mois. **266**
- B. Maillot -T- à manches courtes. 75% coton 25% polyester. Blanc, bleu ou jaune. 12, 18, 24 mois. 2 pour **266**
- C. Salopette en velours côtelé de coton. Rouge, jaune ou bleu. 12, 18, 24 mois. **266**
- D. Maillot -T- à manches courtes. Coloris variés. 12, 18, 24 mois. **266**
- E. Ens. pantalon et maillot. 100% nylon. Rouge, blanc ou bleu blanc. 12, 18, 24 mois. **266**
- F. Souliers de course en canevass ou velours côtelé. Imprimés et coloris variés. Pour garçons et fillettes. Pointures 1, 2, 3, 4, 5, 6. **266**
- G. Dormeuse en tissu éponge. Variété de motifs jacquard: rose pâle, jaune ou bleu. Tailles 0 (0-6 mois), 1 (6-12 mois) ou 2 (12-24 mois). **266**
- H. Barboteuse en tissu éponge. Motifs variés: rose pâle, jaune ou bleu. Gousset à boutons-pression. M (6-12 mois) ou G (12-24 mois). 2 pour **266**
- J. Dormeuse 100% coton plissé. Imprimés bleu ou jaune. P (6-12 mois), M (12-18 mois) G (18-24 mois). **266**
- K. Châle en doux tricot 100% acrylique. Jaune, rose pâle, blanc ou bleu. **266**
- L. Dormeuse avec capuchon. À tissu jacquard, aqua, orange ou jaune. 0 (0-6 mois), 1 (6-12 mois), 2 (12-24 mois). **266**
- M. Dormeuse en tricot de coton imprimé. Bleu ou jaune. M (6-12 mois) ou G (12-24 mois). **266**
- N. Robe de nuit avec cordon coulissant au bas. Tricot 100% coton imprimé. Une seule taille. **266**

- P. Dormeuse en tissu broché, 80% acétate, 20% polyester. Blanc/jaune ou blanc/vert menthe. 1 (10-20 livres) ou 2 (20-30 livres). **266**
- Q. Couvertures en flanellette, 100% coton. Paquet de 2: une jaune, l'autre bleue. **266**
- R. Siège de bain pour bébé. Modèle sécuritaire adhérent bien au bain. Ceinture de sécurité. Plastique blanc. **266**
- S. Serviette avec capuchon. 100% coton. Blanc garni de rayures. Environ 30" x 30". **266**
- T. Culottes en plastique. Paquet de 10: 4 ton blanc, 6 imprimés variés. P. M. G. 1G. **266**
- U. Culotte thermique. 100% coton, imprimé. 1, 2, 3, 4. 3 pour **266**
- V. Camisole en coton avec attaches latérales. Blanc seulement. 3, 6, 12 mois. 3 pour **266**
- W. Camisole en coton, boutonage devant. Blanc seulement. 3, 6, 12, 18, 24 mois. 3 pour **266**
- X. Costume soleil uni, pour fillettes. Devant brodé. Tons jaunes ou vert menthe. 12, 18, 24 mois. **266**
- Y. Costume soleil, motif quadrillé, pour garçons. Rouge ou bleu roi. 12, 18, 24 mois. **266**
- Z. Costume soleil en tissu éponge, avec bavette. Blanc/rose pâle ou blanc/jaune. M (6-12 mois) ou G (12-24 mois). **266**
- AA. Costume soleil uni avec appliqué sur bavette pour garçons. Tons bleu pâle au jaune. 12, 18, 24 mois. **266**
- BB. Costume soleil, motif quadrillé avec appliqué sur bavette et volant aux épaules, pour fillettes. Rose pâle blanc ou bleu blanc. 12, 18, 24 mois. **266**

Rayon 786 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221... JOURET NUIT

En vente jusqu'au lundi 5 avril ou jusqu'à épuisement du stock

bon achat! draps première

qualité, sans repassage

"Canon Royal Family"

Jumeau plat 66" x 100"
housse 39" x 75"

4⁹⁹ ch.

Double plat 51" x 100"
housse 54" x 75"

5⁹⁹ ch.

"Queen" plat 90" x 110"
housse 69" x 80"

9⁹⁹ ch.

Taies d'oreillers 3⁴⁸ pai.

Profitez de cette occasion pour faire provision de draps et taies d'oreillers. Fin tissu "Durable Press" 50% polyester/50% coton. Se lavent et sèchent à la machine. Aucun repassage requis. — Frais imprimés floraux: "Cameo Rose", ici représenté: or, rose, bleu, vert ou beige sur blanc. Ourlet de ton uni sur les taies d'oreillers et les draps plats.

"Versailles" (non représenté): imprimé floral estompé dans les tons or ou rose. Quantités limitées pour quelques teintes. Veuillez indiquer un second choix de coloris.

Aussi disponibles pour achat en personne seulement: draps format "King" disponibles en quantité limitée.

Rayon 792 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

COMPOSEZ 842-7221... JOURET NUIT

Achetez par téléphone 24 heures par jour,

7 jours par semaine

